

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2371 - 10 janvier 2104 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Licenciements,
« pacte de responsabilité »...**

**Hollande
aux ordres
du patronat**

**Goodyear
Amiens**

**1200 familles
otages
du patron**

p. 12

**Affaire
Dieudonné**

**Le racisme
du comique
l'hypocrisie
du ministre**

p. 4



Hausse de la TVA et des prix

**De quoi alimenter
la colère populaire**

p. 3

Leur société

- p. 4 ■ L'interdiction des spectacles de Dieudonné
- Hollande et les prétendus « abus de la Sécurité sociale »
- p. 5 ■ Une suppression de taxes aux entreprises
- Hollande en Arabie saoudite
- L'encadrement du lobbying
- Il y a 65 ans, l'assassinat de Maurice Audin
- p. 6 ■ La situation des travailleurs bulgares et roumains
- RSA : le nombre d'allocataires augmente
- Corbeil-Essonnes : le système Dassault
- p. 7 ■ Le projet de loi Duflot de reculade en reculade
- Prix des logements : une baisse très limitée
- Des copropriétés au bord de la faillite
- Sanofi et le Doliprane
- p. 16 ■ La Bourse en 2013
- La liste des milliardaires 2013
- Les produits dérivés financiers
- L'accueil des handicapés

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Centrafrique : la situation des réfugiés
- Cambodge : La police et l'armée tirent sur les grévistes
- Espagne : l'énergie électrique malade du profit
- Italie : le mouvement des « fourches »
- p. 10 ■ Syrie, Irak, Liban : le chaos s'étend
- Israël : les immigrés africains manifestent
- Turquie : Pinav Selek menacée
- p. 11 ■ États-Unis : l'augmentation de la productivité au profit du patronat
- Boeing : des patrons à l'offensive
- Brésil : la forêt amazonienne menacée

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Goodyear - Amiens
- Bosch - Moulins
- Futuroscope - Poitiers
- p. 13 ■ SNCM - Marseille
- Lufthansa
- p. 14 ■ CHS de la Sarthe - Le Mans
- Pompiers professionnels de l'Isère
- Agglomération de Nevers
- Eau et assainissement à Nevers
- p. 15 ■ Mory-Ducros
- Le temps partiel à 24 heures
- Le travail du dimanche
- Roanne : acharnement judiciaire contre des militants CGT



Réunion publique avec **Nathalie Arthaud** Montpellier

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs **Jeudi 23 janvier à 19 h 30**

Salle Guillaume-de-Nogaret, Espace Pitot, rue Pitot

ANGERS

Samedi 25 janvier

de 16 heures à minuit

à TRÉLAZÉ, salle Louis-Aragon, rue Barra

à 19 heures, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

ARGENTEUIL

Dimanche 26 janvier

Complexe Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

à 12 h 45, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière

SAINT-NAZAIRE

Samedi 1^{er} février

à partir de 16 heures

Salle Jacques-Brel, au Petit-Maroc, avenue de Saint-Hubert

à 19 heures, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

BEAUVAIS

Dimanche 2 février

à partir de 11 heures

15, rue du Morvan (ancien collège Beaumont)

à 15 h 30, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Hollande : des bons vœux pour le patronat, des coups pour les travailleurs

Depuis le 1^{er} janvier, une série de mesures ont pris effet, à commencer par l'augmentation de la TVA. Elle se répercute sur tout ce que l'on achète au jour le jour et augmentera aussi nos factures de gaz, d'électricité, et pèsera sur les charges locatives ou sur les frais de transport.

Euro après euro, cette augmentation de la TVA coûtera près de 100 euros par an et par personne. Le gouvernement prélèvera ainsi 7 milliards dans les poches des classes populaires pour, explique-t-il, payer au patronat le cadeau du crédit d'impôt compétitivité.

Mais le racket des travailleurs ne s'arrête pas là. À la fin du mois, il manquera aussi quelques euros sur le salaire net, conséquence directe des sacrifices imposés pour les retraites puisque les cotisations retraite augmenteront pour les salariés et pour eux seuls – les cotisations patronales étant, elles, compensées par une baisse de la cotisation famille.

Les retraités perdront, eux aussi, près d'un milliard parce que la revalorisation des pensions est reportée du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Et c'est sans compter les augmentations d'impôt subies par les travailleurs qui se maintiendront l'année prochaine.

Réforme après réforme, le gouvernement s'attaque au niveau de vie de l'ensemble des classes populaires. Sciemment, il enfonce des millions de travailleurs dans la misère pour satisfaire le patronat.

Toutes les Bourses mondiales ont bouclé l'année 2013 en affichant des records. Le CAC 40 a augmenté de 18 %, ce qu'aucun salarié n'a connu. Des centaines de milliards affluent à nouveau sur les marchés spéculatifs. Les profits des grands groupes capitalistes sont assurés, mais le gouvernement continue de faire payer toute la population, y compris les plus modestes, en revenant sur les droits sociaux et sur les services publics.

Hollande l'a déclaré dans ses vœux, il va continuer dans cette direction. En ce début d'année 2014, le grand patronat a donc de quoi être ravi.

Gattaz, le patron du Medef, n'a pas caché sa satisfaction. Il avait proposé au gouvernement un « pacte de confiance », Hollande a annoncé un « pacte de responsabilité » au contenu identique. Il avait demandé une baisse des cotisations et de la fiscalité des entreprises, Hollande a promis les deux. Alors que de plus en plus de travailleurs se soignent de moins en moins, Hollande a

eu le cynisme de reprendre le langage patronal en évoquant les « excès » et les « abus » de la Sécurité sociale !

Comme président des patrons, il n'y a décidément pas mieux que Hollande !

Le gouvernement justifiera, comme toujours, sa politique au nom de l'emploi. La « bataille contre le chômage » fait partie du cinéma consistant à faire passer une politique favorable au patronat pour une politique bonne pour toute la population, bonne pour les travailleurs, bonne pour les chômeurs.

Pendant un an, Hollande a réussi à ce que tous les projecteurs soient braqués sur son objectif d'inverser la courbe du chômage. Son cinéma a consisté à faire croire que quelques milliers de chômeurs en moins seraient une grande avancée, masquant le fait que, depuis mai 2012, il y a 500 000 chômeurs de plus.

Pour lanterner les travailleurs en 2014, Hollande a inventé un nouveau boniment, le « pacte de responsabilité ».

Demain, tout en continuant à licencier et à faire pression pour que le gouvernement fasse de même dans la Fonction publique, le patronat nous parlera de son « désir d'embaucher ».

Tout en rajoutant des milliers de chômeurs aux millions existants, patronat et gouvernement nous expliqueront qu'ils ont signé un « pacte de responsabilité » pour créer de l'emploi.

Mais en attendant des embauches qui ne viendront pas, ils imposeront aux travailleurs des conditions de travail aggravées, des salaires amputés, ils reviendront sur des droits sociaux, ils imposeront que les travailleurs payent à la place du patronat pour la Sécurité sociale. Et toutes ces attaques seront, elles, bien réelles !

Hollande a un cap : servir le patronat, faire prospérer les affaires de la bourgeoisie et imposer des sacrifices supplémentaires aux travailleurs. Derrière l'image bien commode d'un président de la République indécis et impuissant se cache un ennemi des travailleurs et une politique antiouvrière que les travailleurs ont à dénoncer et à combattre.

Alors, si nous devons formuler des vœux, c'est qu'en 2014, les travailleurs retrouvent le chemin des luttes contre le vrai patronat et la fausse gauche, et rendent enfin les coups.

• Prix

Petit aperçu des hausses programmées

Les porte-parole du gouvernement considèrent que l'inflation est si basse qu'ils envisagent de baisser encore les taux des caisses d'épargne. La réalité est bien différente.

En ce 1^{er} janvier, la TVA a augmenté, passant de 7 à 10 % au taux intermédiaire et de 19,6 à 20 % au taux normal. Du coup, les transports en Île-de-France augmenteront de 3 %, sauf pour les habitants de la grande couronne (moins d'un usager sur vingt) qui bénéficieront d'un gel de leur Pass Navigo pour les zones de 1 à 5. Le prix du ticket ne bouge pas non plus.

Pour ceux qui achèteront une voiture neuve, le malus automobile a été renforcé et le bonus diminué. De même le prix de la course en taxi augmentera de 3,9 %, soit 21,5 % d'augmentation depuis 2008.

Les factures d'électricité augmenteront au 1^{er} janvier de 0,1 à 0,2 %, une hausse qui fait suite à celle de 5 % intervenue au 1^{er} août 2013. Sans compter une prochaine hausse de même ampleur déjà annoncée pour août prochain. Quant au gaz, les tarifs réglementés subiront une hausse moyenne de 0,38 % hors taxes. Les timbres les

plus courants augmentent de 3 centimes (de 0,63 à 0,66), le paquet de cigarettes de 20 centimes, le tabac à rouler de 50 centimes.

Certes, les moins de 14 ans bénéficieront d'un tarif unique de 4 euros dans toutes les salles de cinéma, tous les jours et pour tous les films, la belle affaire quand on sait que les enfants doivent le plus souvent choisir... d'aller à l'école !

Voilà en tout cas de quoi alimenter largement la colère populaire... et les réactions indispensables.

Alain LECAIRE

• Cercle Léon Trotsky

L'Europe en crise et l'immigration

Vendredi 24 janvier
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• L'interdiction des spectacles de Dieudonné **Valls se découvre antiraciste**

Le ministre de l'Intérieur Valls vient d'adresser une circulaire à tous les préfets leur demandant d'interdire les spectacles de la tournée de Dieudonné à cause de ses propos antisémites, ce qu'ils viennent de commencer à faire.

Valls saisit visiblement l'occasion de se donner le rôle de chevalier blanc, redresseur de torts, pourchassant l'antisémitisme et combattant des semeurs de haine comme le triste comique qui fait commerce – dans tous les sens du terme – des préjugés de caniveau.

Cette circulaire commence par ces mots: «*La lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une préoccupation essentielle du gouvernement et exige une action énergique.*» De la

part d'un ministre qui, depuis qu'il est aux responsabilités, a fait de la démagogie contre les Roms un de ses principaux chevaux de bataille, l'hypocrisie et la manœuvre sautent aux yeux.

D'autant que la politique du gouvernement socialiste, au-delà même des propos xénophobes de son ministre de l'Intérieur, ouvre les vannes au développement des préjugés racistes et un boulevard à la montée du FN et à d'autres politiciens

réactionnaires.

C'est la dictature économique et politique des capitalistes sur la société qui engendre la crise, le chômage et son cortège de catastrophes, et du même coup la montée d'idées réactionnaires dont Dieudonné n'est qu'un exemple entre d'autres. Mais c'est justement cette dictature économique dont Valls et le gouvernement dont il fait partie est un des plus fidèles soutiens. Le fait de se donner le beau rôle en interdisant les spectacles de Dieudonné n'effacera pas cette responsabilité.

Pierre MERLET

Un « comique » lié à l'extrême droite

Que « l'humoriste » Dieudonné se rattache clairement au courant politique de l'extrême droite ne date pas de la récente polémique sur l'interdiction de ses spectacles-meetings à forte tonalité antisémite.

Quittant le terrain des sketches de ses débuts, Dieudonné a peu à peu abordé celui de la politique. Il a délibérément exploité la blessure qu'ont laissée dans la mémoire l'esclavage et la traite négrière pour remettre en cause l'ampleur, puis la réalité d'une autre barbarie: le massacre des juifs européens au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Des persécutions de juifs sous divers régimes, des tsars russes à l'affaire Dreyfus et à Pétain en France, en passant par les nazis en Allemagne, Dieudonné se moque de ce qui est pourtant une expression de la barbarie de la société bourgeoise, au même titre que l'exploitation esclavagiste des Noirs.

Dieudonné se garde d'ailleurs de condamner l'oppression coloniale, qui en Afrique a pris le relais de la déportation d'esclaves. Car sur ce terrain il aurait pu se heurter à l'extrême droite française dont il recherche le soutien depuis le milieu des années 2000.

Entretien sciemment la confusion politique, Dieudonné peut paraître dénoncer certaines oppressions pour faire passer des idées complètement inverses. Il est là dans la tradition de l'extrême droite: le fasciste italien Mussolini proclamait qu'il y avait des « nations prolétaires » et Hitler

avait appelé son parti allemand « ouvrier national-socialiste ». Ils utilisaient ce vocabulaire pour tromper toute une partie de la population pendant qu'ils emprisonnaient, torturaient et tuaient les militants communistes.

Depuis 2006, Dieudonné a montré à de nombreuses occasions sa proximité avec l'extrême droite française actuelle, et en particulier avec le Front national. Il s'est lié durablement avec le « penseur » Alain Soral qui développe les vieilles idées nationalistes et a été membre deux ans du comité central du Front national. Buvant un coup avec Le Pen père en 2006 à la fête « bleu-blanc-rouge » du FN, où dans les allées les propos racistes anti-Noirs et anti-Arabs côtoient les lieux communs antisémites, Dieudonné en a fait l'année suivante le parrain de sa fille, baptisée par un abbé intégriste catholique dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fréquentée par l'extrême droite parisienne.

Depuis, les fréquentations de Dieudonné n'ont pas changé. Serge Ayoub, skinhead violent, dirigeant du groupuscule fascisant où militaient ceux qui ont tué l'an dernier l'étudiant d'extrême gauche Clément Méric, a eu droit à une interview vidéo complaisante

par Dieudonné qui lui a permis de se justifier.

Et si les provocations antisémites de son « spectacle » attirent un public dont une partie croit naïvement que tout cela ne tire pas à conséquence, parmi ceux qui s'esclaffent dans la salle on a pu voir des représentants connus de l'extrême droite. Car les idées d'extrême droite ne sont pas que ces blagues racistes (antisémites ou pas) qu'un Le Pen ou qu'un Dieudonné lâchent pour faire rire ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Elles peuvent être une arme politique permettant au patronat de diviser les travailleurs, en les cataloguant en « communautés » diverses qui devraient se dresser les unes contre les autres, mais surtout pas contre la bourgeoisie.

Ce serait d'ailleurs une erreur tragique de croire que l'oppression que l'État israélien fait peser sur les Palestiniens pourrait être combattue en s'alliant avec l'extrême droite sur la base d'un antisionisme qui, dans le cas de Dieudonné, est en fait de l'antisémitisme. Vouloir se venger d'une oppression raciste – même si l'on est issu de l'immigration et que l'on subit soi-même le racisme – en s'en prenant à une autre minorité, c'est contribuer à renforcer l'extrême droite. C'est prendre le risque de s'en faire, volontairement ou pas, les complices, et plus tard les victimes.

Lucien DÉTROIT

• Hollande et la Sécurité sociale

Le patronat parle par sa bouche

Lors de ses vœux pour 2014, Hollande a évoqué la Sécurité sociale qui « doit en terminer avec les excès, que nous connaissons, et les abus ». Comme ses ministres interrogés les jours suivants l'ont confirmé, le président reprenait ainsi la propagande patronale qui désigne comme responsables du déficit des caisses sociales les allocataires et assurés.

Les chiffres fournis par l'État parlent pourtant d'eux-mêmes. Il y aurait de 4 à 5 milliards d'euros versés indûment chaque année, essentiellement sous forme de RSA perçu par des personnes n'y ayant pas ou plus droit. Dans le même temps, 5 milliards d'euros sont économisés par les caisses sociales parce que des personnes qui ont droit au RSA ne le réclament pas.

En revanche, la fraude aux cotisations sociales des employeurs est estimée, elle, à 15 ou 20 milliards d'euros, une fraude dont ni le président, ni ses ministres n'ont dit mot. Et on ne parle pas des dizaines de

milliards de fraude fiscale, une escroquerie réservée par définition aux riches et un vol manifeste que Hollande a complètement ignoré dans ses vœux.

Les patrons ont toujours accusé « les pauvres qui touchent trop d'allocations » d'être la cause de la ruine du pays. Les politiciens de droite à la Sarkozy et d'extrême droite à la Le Pen entonnent évidemment la même chanson. Eh bien, les socialistes au pouvoir s'y mettent désormais eux aussi et tous ceux qui défendent les possédants peuvent chanter en chœur « malheur aux pauvres »!

Paul GALOIS



Tempête dans un pot de chambre

La plaisanterie douteuse de Hollande sur « Valls revenu d'Algérie sain et sauf » faite au dîner du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) aurait paraît-il une explication. La délégation française accompagnant Valls et Ayrault à Alger aurait mal supporté un repas dans un restaurant de poissons du port et tout le monde aurait été pris en sortant d'une tourista furieuse. Seul Valls, à l'intérieur blindé, aurait su garder pour lui ses émotions et tout le restant,

résistance qui lui valut les compliments présidentiels.

Hollande n'a cependant pas seulement saisi l'occasion de faire de l'humour. Il savait aussi qu'une blague aux dépens de l'Algérie ne manquerait pas de plaire au public plutôt réactionnaire du Crif.

Le restaurateur mis en cause peut protester de sa bonne foi et de la fraîcheur de son poisson. Mais l'humour du président français, lui, est incontestablement frelaté.

A.F.

• Suppressions de taxes aux entreprises

Petites taxes supprimées mais gros cadeau pour le patronat

Hollande avait promis au patronat de lui simplifier la vie. Cette promesse-là sera tenue. Sous prétexte de simplification, le ministère des Finances étudie la suppression de tout ou partie des 150 « petites taxes qui frappent les entreprises », autrement dit un nouveau cadeau pour le patronat.

Sur le sujet, le

gouvernement « n'a pas hésité à reprendre à son compte des propos tenus jusque-là par le Medef » – c'est le journal *Les Échos* qui l'écrit.

Ces taxes, a expliqué le ministre du Budget Bernard Cazeneuve pour justifier leur suppression, « représentent des montants en termes de recettes très faibles ». Pourtant, même si,

comme l'explique le journal *Les Échos*, « nombre de ces taxes ont un rendement inférieur à dix millions d'euros par an », leur total dépasserait les 25 milliards d'euros de recettes pour l'État, selon un calcul effectué par un organisme proche du Medef.

La suppression de ces « petites taxes » est une vieille revendication du patronat.

Elle ne date d'ailleurs pas de l'arrivée de Hollande à l'Élysée. Sarkozy ne l'avait pas satisfaite. Hollande s'apprête à le faire. En creusant un nouveau trou dans les caisses de l'État pour venir en aide au patronat et, pour le combler, en puisant d'une façon ou d'une autre dans les budgets populaires.

Jean-Jacques LAMY

• Hollande en Arabie saoudite,

Au bonheur des armes

Juste avant la nouvelle année, François Hollande a été reçu par le roi Abdallah d'Arabie saoudite dans le palais de marbre de ce dernier, en plein désert, à 60 km de Riyad, la capitale du pays. Au menu : courbettes diplomatiques et vente d'armes.

Les deux hommes d'État ont affirmé leur convergence de vue sur plusieurs problèmes diplomatiques du Moyen-Orient, à commencer par la Syrie. À ce propos, Hollande a tenu à affirmer que lui et le roi Abdallah partageaient « exactement la même position », tout en louant la « sagesse précieuse » de ce dernier. En retour, le roi d'Arabie saoudite, évoquant aussi la situation au Liban et les rapports avec l'Iran, a vanté « la position courageuse de la France sur ces principaux dossiers ». Le dirigeant de la République française est donc d'accord

avec la politique de soutien aux groupes djihadistes les plus obscurantistes que mène l'Arabie saoudite en Syrie.

Mais tout, dans cette sollicitude réciproque entre le dirigeant d'une puissance impérialiste et un monarque d'une des dictatures les plus réactionnaires, a de quoi donner la nausée. L'oppression des femmes en Arabie saoudite est féroce. Elles sont considérées comme des mineures tout au long de leur vie, ont besoin de l'autorisation de leur père ou de leur mari pour se faire opérer ou encore voyager, conduire un véhicule leur est interdit

(seul pays au monde où c'est le cas), et la lapidation y a encore cours. L'Arabie saoudite est également un régime terrible pour les travailleurs, et surtout les travailleurs immigrés. En novembre 2013, le régime a organisé une véritable chasse aux travailleurs étrangers dans la capitale, Riyad, qui a fait au moins trois morts, des dizaines de blessés et des centaines de travailleurs emprisonnés.

Mais en plus, le but de cet entretien était au moins autant les affaires que la diplomatie. Les milliards que ces richissimes roitelets du pétrole, comme Abdallah, aiment dépenser en luxe et armements divers aiguissent les appétits des grandes entreprises françaises. Concrètement, ce sont trois milliards de dollars que le régime

saoudien entend prêter au régime libanais pour que celui-ci les dépense auprès des entreprises d'armement françaises pour équiper son armée. Selon le président libanais lui-même, Michel Sleimane, « il s'agit de l'aide la plus importante dans l'histoire du Liban et de l'armée libanaise ». Quelles conséquences cet afflux d'armes aura-t-il dans une région déjà déchirée par les conflits? Hollande s'en moque.

Participer au chaos d'une région en appuyant les visées militaires d'une puissance locale ultra-réactionnaire, tout en remplissant les carnets de commandes des marchands de canons, c'est un résumé synthétique mais fidèle de la diplomatie française au Proche-Orient.

Pierre ROYAN

• Encadrement du lobbying

Le vrai lobby, c'est le capital

L'activité des lobbyistes auprès des députés est réglementée depuis le 1er janvier. Leur accès à l'Assemblée nationale est désormais restreint et soumis à déclaration, la teneur de leurs discussions avec les parlementaires doit dorénavant être rendue publique.

La profession de lobbyiste consiste à défendre, moyennant finance, des intérêts particuliers auprès de ceux qui sont censés s'occuper de l'intérêt général. Ainsi des centaines d'avocats de groupes privés tournent autour ou à l'intérieur de l'Assemblée nationale pour faire voter des lois et règlements favorables à ceux qui les payent. Ils sont des milliers à exercer la même profession aux

alentours du Parlement européen.

Il y a les fabricants de chocolat à 75 % de teneur en cacao et ceux à 75 % de beurre de cacahuète, les adeptes du filet de pêche tournant, ceux du phare à iode et bien d'autres. Et tous de chercher à démontrer, à force de réunions, d'invitations, de dîners et de séminaires, combien les élus se grandiraient en faisant passer tel ou tel projet.

Les grands capitalistes quant à eux n'ont même pas à recourir à de tels procédés, du moins auprès de leur Parlement national. Ils ont l'État tout entier, parlementaires compris, à leur service, comme le prouvent chaque loi votée, chaque mesure prise, chaque voyage présidentiel pour faire signer contrats et accords financiers dans le pays visité.

Le règlement qui entre en application encadrera donc peut-être les activités de quelques petits poissons, et encore.

Quant aux travailleurs, s'ils veulent faire pression sur les parlementaires et faire

voter des lois en leur faveur, il leur faudra recourir à des méthodes anciennes, mais qui ont fait leurs preuves et sont malheureusement trop oubliées. Ainsi la méthode brevetée parisienne 1793 consistait à entrer en armes dans le Parlement et à y rester jusqu'à ce que la loi réclamée soit votée. La méthode russe, mise en pratique en 1917, plus efficace encore, a consisté à renverser ledit Parlement et à organiser le pouvoir direct des travailleurs. La meilleure façon de supprimer le lobbying des capitalistes, c'est d'en finir avec le capitalisme...

Paul GALOIS

• L'assassinat de Maurice Audin

L'armée se tait toujours

Un journaliste vient de sortir un livre dans lequel il affirme détenir la vérité sur la mort de Maurice Audin. Le sinistre général Aussaresses, interviewé avant sa mort, aurait certifié avoir fait exécuter Audin sur ordre de Massu. Mais Aussaresses ayant menti toute sa vie, on ne sait encore si c'est toute la vérité.

C'est durant la guerre d'Algérie, en 1957, que les parachutistes français arrêtèrent Maurice Audin, jeune militant communiste de 25 ans. Ensuite celui-ci fut torturé par l'armée française, et aperçu pour la dernière fois par Henri Alleg lors de son propre passage dans les locaux des tortionnaires. Maurice Audin a ensuite disparu, comme des milliers d'autres Algériens assassinés par l'armée française. Et jamais les responsables militaires et politiques n'ont eu à rendre de comptes, ni sur la disparition de Maurice Audin ni sur les autres.

La vérité sur la mort de Maurice Audin se trouve-t-elle quelque part dans les archives militaires? Les rendre publiques serait en tout cas le minimum indispensable. Depuis soixante ans l'armée française, couverte par les différents gouvernements, refuse de livrer la vérité sur ses propres actes durant la guerre d'Algérie. « La France doit faire face à ses responsabilités et au devoir de vérité qui lui incombe envers vous et votre famille d'abord, mais également envers l'ensemble des citoyens », avait affirmé François Hollande, une fois élu, à la veuve de Maurice Audin. En décembre dernier, en visite en Algérie, il est aussi allé se recueillir sur la place Maurice-Audin d'Alger. Autant de gestes mensongers et hypocrites. En 1956-1957, c'étaient les ancêtres politiques de Hollande, Guy Mollet et Mitterrand, qui gouvernaient et couvraient les atrocités commises par l'armée française. Aujourd'hui Hollande continue de laisser l'armée camoufler ses propres crimes.

Marion AJAR

• Travailleurs roumains et bulgares

Harmoniser les conditions sociales, mais par le haut !

Depuis le 1er janvier, toutes les restrictions sur l'emploi ont été levées en France pour les ressortissants roumains ou bulgares. Alors que la Roumanie et la Bulgarie ont adhéré à l'Union européenne en 2007, il a fallu que les ressortissants de ces deux pays attendent sept ans pour se voir octroyer les mêmes droits sur le travail que les autres citoyens européens. L'Europe a beau se prétendre « unie », elle n'en est pas égalitaire pour autant, et les États les plus riches s'étaient entendus pour mettre sur la touche ces deux pays, traités comme des parents pauvres.

Désormais, comme pour les autres Européens, les Roumains et les Bulgares, y compris les Roms de l'une ou l'autre nationalité, n'auront plus besoin de détenir un titre de séjour ou de travail pour postuler à un emploi, une carte d'identité leur suffit. Jusqu'à présent, seuls quelque deux cents métiers leur étaient autorisés, la liste s'étant cependant élargie au fil des ans dans des secteurs dits « déficitaires » comme l'agriculture ou le bâtiment ou, en haut de l'échelle, aux médecins dans les déserts médicaux où les médecins français refusent d'aller, ou aux ingénieurs très spécialisés.

Avec la levée des restrictions sur l'emploi, on va certainement voir ressurgir le spectre du « plombier polonais », ou roumain ou bulgare cette fois, qui viendrait prendre son travail au salarié français et serait responsable du chômage, thème largement exploité par les démagogues de tout

poil.

Rien ne dit déjà que cette levée des restrictions à l'emploi va susciter une vague d'émigration massive des travailleurs bulgares ou roumains, pas plus qu'elle n'en avait suscité pour la

Pologne quand celle-ci avait adhéré à l'UE, d'autant que huit autres pays européens ont eux aussi levé ces restrictions.

Si certains travailleurs craignent la concurrence des travailleurs de ces pays d'Europe de l'Est, le fait qu'ils aient maintenant les mêmes droits qu'eux leur offre au contraire une garantie. Les patrons n'auront plus les moyens d'imposer à une catégorie de travailleurs n'importe quelles conditions de travail à n'importe quel salaire, sous prétexte qu'ils n'ont pas de permis de séjour. Et leur ennemi n'est pas le

travailleur originaire d'un autre pays, mais bien le patronat. Celui-ci s'est toujours servi des différences entre les situations des travailleurs pour créer des rivalités entre eux et tenter d'imposer à tous le statut le plus défavorable. Cela s'est fait à propos de leur nationalité, voire de leur région d'origine, de leur mode de vie, de leur salaire, en multipliant sans justification les échelons dans les grilles salariales, etc.

Face à cela, le rôle des organisations ouvrières devrait être de se battre pour unifier les conditions de travail et de salaire de

tous les travailleurs sur le meilleur statut, et non au plus bas comme le veut le patronat. Cette lutte serait de première actualité au sein de l'Union européenne. Tous ses dirigeants parlent d'harmoniser les diverses législations, mais oublient systématiquement de le faire dès qu'il s'agit des conditions sociales, qu'il s'agisse de salaires, de retraites, de prévoyance. Pourquoi ce qu'il a été possible d'imposer dans le passé à l'échelle d'un pays ne le serait-il pas aujourd'hui à l'échelle de l'Union ?

Marianne LAMIRAL

• RSA

Le nombre d'allocataires augmente

D'après une note trimestrielle de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) publiée à la fin de l'année 2013, environ 2,25 millions de foyers bénéficiaient du revenu de solidarité active (RSA) fin septembre, soit une progression de 7,4 % en un an.

Le bilan de l'année 2012 avait déjà mis en lumière une augmentation importante de plus de 5 %, la barre des deux millions de bénéficiaires ayant alors été franchie.

Dans le détail, c'est le nombre de bénéficiaires du RSA « socle », destiné aux personnes sans ressources, qui a connu la plus forte augmentation : 1,756 million de foyers le perçoivent, soit une hausse de plus de 8 %. Le RSA « activité », censé au terme d'un calcul compliqué venir compléter un petit salaire, est versé à 496 000 foyers, ce qui représente un accroissement de 4 %.

Cette statistique sèche témoigne de l'augmentation



actu.chômage.org

du nombre de travailleurs condamnés à la misère par le capitalisme en crise. La multiplication des plans de licenciements a contraint de plus en plus de travailleurs à s'inscrire à Pôle emploi et, parmi eux, s'accroît inexorablement le nombre de ceux qui, au bout d'un certain temps, ayant épuisé leur

droit à une indemnisation au titre du chômage, doivent chercher à survivre avec le RSA. Car avec 499,31 euros pour une personne seule, compte tenu de la revalorisation intervenue au 1er janvier, il est difficile de parler d'autre chose que de « survie »...

Marc RÉMY

• Corbeil-Essonnes

Le pourrissement du système Dassault

L'affaire Dassault continue de faire des vagues. La dernière en date ? Une plainte pour association de malfaiteurs a été déposée auprès du parquet d'Évry contre Serge Dassault, sénateur UMP, industriel multimilliardaire, ex-patron du Figaro, le maire de Corbeil, Jean-Pierre Bechter, et un diplomate marocain en poste à Paris... par Fatah Hou, victime d'une tentative d'assassinat par l'un des hommes de main de Dassault, aujourd'hui en prison.

Fatah Hou faisait chanter Dassault avec un enregistrement clandestin compromettant où on entendait l'industriel reconnaître avoir versé des dons d'argent massifs pour services rendus, à son homme de main Younes Bouanara... et dire qu'il ne voulait plus rien payer. Pour faire taire cet apprenti maître chanteur dont

les parents sont nés au Maroc, Dassault n'a pas hésité à solliciter les services de l'État marocain par l'intermédiaire d'un diplomate en poste à Paris. L'objectif de l'opération était d'intercepter Fatah Hou à la descente de l'avion lors d'un retour au Maroc.

Que Dassault puisse faire appel à la police d'un État

étranger pour régler ses affaires personnelles n'est pas pour surprendre. C'est le comportement d'un milliardaire mafieux qui pense pouvoir tout acheter et tout corrompre. Et si le fameux plan concocté par Dassault et ses acolytes de la mairie de Corbeil a échoué, c'est tout simplement que, entre-temps, le témoin gênant a été blessé par balles... dans les rues de Corbeil.

Il est difficile de nier l'évidence, et cela d'autant que les preuves et les témoignages accablants s'accablent contre lui. L'un des anciens adjoints de Dassault vient tout juste de reconnaître publiquement

qu'il distribuait des enveloppes sur ordre du cabinet du maire. Dassault ne réfute donc plus les faits, il joue seulement les innocents et avance la carte du patron philanthrope, naïf, victime de sa générosité et surtout d'« un racket organisé ». Et le recours à la police marocaine qui avait été envisagé pour museler un témoin gênant ? Une simple « aide » pour « raisonner » un jeune trop entrepreneur, bien sûr !

Mercredi 8 janvier, le Sénat devait examiner une demande de levée d'immunité parlementaire afin que les juges puissent entendre Dassault dans le cadre d'une garde à

vue, suite à une autre plainte. Rappelons seulement que, en juillet dernier, le Sénat, à majorité de gauche, avait refusé de lever l'immunité du sénateur UMP de l'Essonne !

Toute l'affaire Dassault et ses multiples rebondissements, de la corruption généralisée aux règlements de comptes entre hommes de mains et, jusqu'à la demande d'intervention de la police marocaine, illustrent bien l'état de pourrissement avancé d'un système mafieux, mis en place par un grand bourgeois qui a voulu, à coups de millions, se payer un fauteuil de maire !

René CYRILLE

• De reculade en reculade

Le projet de loi Duflot n'est plus qu'une coquille vide

La ministre du Logement Cécile Duflot n'en finit pas de céder du terrain face aux promoteurs immobiliers et aux agences. Elle avait promis aux associations de locataires une loi qui permettrait la garantie universelle des loyers (GUL) et qui, selon elle, ne serait ni plus ni moins qu'une « véritable Sécurité sociale du logement ». Après passage au Parlement le 18 décembre, la montagne a accouché d'une toute petite souris.

La ministre présentait la GUL comme le moyen d'éviter aux propriétaires privés les impayés de loyers et de faciliter ainsi l'accès au logement. Cela concernait le parc privé, soit près de 6,5 millions de locataires. Ce qui entrave l'accès au logement pour la plupart des ménages est, outre le coût exorbitant des loyers, les trois mois de caution qu'exigent la plupart des bailleurs ainsi que

la garantie bancaire. Les jeunes en particulier peinent à réunir les deux conditions. La GUL devait supprimer cette caution et la garantie bancaire. Mais les propriétaires ainsi que les assureurs qui voyaient une manne leur échapper ont eu gain de cause et ont abouti à une première reculade. Cette GUL sera facultative et les propriétaires pourront continuer à exiger les cautions et la garantie

bancaire. Ils devront cependant faire un choix : soit la GUL soit la caution. Cerise sur le gâteau, ils pourront cumuler les deux garanties s'ils louent à des étudiants !

Mais c'est aussi sur les conditions du financement que le gouvernement a reculé : cette garantie devait à l'origine être financée conjointement par le propriétaire et le locataire à l'aide d'une taxe sur les loyers. C'est maintenant l'État qui la prendra en charge intégralement. En cas de loyers impayés, il ne financera pas plus de 18 mois et calculera le montant de l'indemnisation selon un loyer médian et non sur le loyer réel. Autant dire que

la plupart des propriétaires, qui ne veulent pas perdre un centime, vont y regarder à deux fois avant de souscrire à cette garantie, même si elle est financée intégralement par l'État. Quant à l'État, il prévoit de financer cette mesure avec l'argent consacré à aider les salariés à se loger (l'ex-1 % logement) ! Ainsi, en volant au secours des bailleurs et des agences immobilières, Duflot met de nouveau à mal les aides à la construction de logements sociaux.

Préférer la sécurité patronale du logement à la sécurité sociale de celui-ci, voilà qui est bien représentatif d'un gouvernement au service des riches !

Aline URBAIN

• Prix des logements

Une baisse très limitée

Selon les chiffres recueillis par le réseau immobilier Century 21 auprès de ses agences, le prix de l'immobilier à l'achat aurait en 2013 baissé de 1,8 % en moyenne, et de 3,9 % sur Paris, poursuivant une baisse entamée l'année précédente.

Mais même si c'est le cas, les prix restent exorbitants, surtout dans les grandes agglomérations, là où la demande de logements se fait le plus sentir, et cette baisse intervient après dix ans de hausse consécutive. Entre 2000 et 2010, le prix du mètre carré a plus que doublé sur l'ensemble du territoire, il a même augmenté de 147 % sur Paris. Et il ne s'agit que d'une moyenne, dans les centres des villes ou les quartiers qui ont connu une rénovation, les prix ont parfois été multipliés par quatre.

Dans ces conditions, l'accès à la propriété, tant vanté par

les pouvoirs publics, ne reste possible qu'à une minorité de la population, sauf à jouer à la roulette en s'endettant pour trente ans sans être sûr d'avoir encore un emploi, donc de pouvoir payer les traites, dans les années à venir.

Quant aux loyers dans le secteur privé, ils restent eux

aussi inabondables pour la majorité des travailleurs dans les villes où le manque de logements est criant et permet aux propriétaires peu scrupuleux d'exiger des prix sans commune mesure avec le bien proposé. Et ce ne sont pas les mesurette prises par Duflot sur un pseudo-encadrement

des loyers qui changent la donne.

Seule la construction massive de logements sociaux de qualité pourrait mettre un peu en échec la spéculation immobilière et mettre fin aux pratiques de margoulins qui s'enrichissent de la pénurie.

Marianne LAMIRAL



• Copropriétés au bord de la faillite

Des bidonvilles verticaux

Sur six millions de logements en copropriété, pour la résidence principale, un million sont en grande difficulté financière et dans un état très dégradé, c'est ce que rappelait un reportage diffusé au journal télévisé du soir de France 2, lundi 6 janvier.

À partir de l'exemple de la résidence Jupiter au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, le reportage montrait dans quel piège se retrouvent les habitants de ces copropriétés bon marché, qui avaient cru faire une affaire en échappant au paiement d'un loyer mensuel.

Dans les années 1970, ils avaient acquis un logement

neuf dans cette tour, semblable aux autres tours où se trouvent des HLM et qui, pour la plupart, ont été détruites ces dernières années. Dans d'autres villes, des HLM ont aussi été mis en vente, principalement parce que leur entretien revenait trop cher aux sociétés gestionnaires.

Ces appartements ont été

achetés par des travailleurs qui, à cause de difficultés économiques, n'ont pu faire face au poids des charges à acquitter et le cercle vicieux s'est enclenché. Faute d'argent, les syndicats n'ont pas pu effectuer les travaux d'entretien et de rénovation nécessaires, se contentant de payer, quand ils le pouvaient, les factures indispensables. Par conséquent, ces immeubles se sont encore plus dégradés et les réparations coûteraient tellement cher que leurs habitants choisissent de déménager,

quitte à revendre leurs appartements à perte. Ceux-ci sont achetés soit par des plus pauvres qu'eux, soit par des marchands de sommeil qui, tout en les faisant payer cher à leurs locataires, ne font aucune réparation et ne paient pas leurs charges.

C'est ainsi que se sont développés des bidonvilles « verticaux » dans nombre de banlieues pauvres, n'offrant aucune issue pour en sortir à leurs occupants.

M.L.

• Doliprane Sanofi ose le chantage à l'emploi

Le Doliprane de Sanofi, bien connu pour soulager les douleurs, a plus d'un demi-siècle d'existence. Le brevet de fabrication de son principe actif – le paracétamol – est donc tombé dans le domaine public depuis longtemps et de nombreux laboratoires commercialisent des génériques de paracétamol ; il en existe au moins une vingtaine.

Quand on demande du Doliprane au pharmacien, il peut délivrer n'importe quelle boîte de paracétamol. Mais si on vient avec une ordonnance d'un médecin prescrivant du Doliprane, il n'a pas le droit de le faire, sauf si le patient accepte la substitution.

Pourquoi une telle exception par rapport aux autres médicaments pour lesquels la substitution est automatique dès lors qu'il existe un générique ? Parce que le laboratoire (Aventis à l'époque) a refusé que le Doliprane soit inscrit au répertoire des génériques, la liste officielle qui les définit. Quand il aurait dû l'être, au début des années 2000, Aventis a fait un chantage selon lequel l'inscription, l'autorisation de générique, aurait entraîné un effondrement des ventes et qu'il aurait alors été contraint de fermer l'usine de Lisieux qui produit le médicament.

Le ministère de la Santé a accepté et le laboratoire s'est frotté les mains. En effet, le paracétamol est un des médicaments les plus vendus avec 500 millions de boîtes chaque année, dont 240 millions de boîtes de Doliprane parmi lesquelles près de 200 millions sont prescrites. À 1,95 euro la boîte, voilà qui fait un joli pactole dont Sanofi-Aventis n'a pas du tout envie d'être dépossédé au profit des producteurs de génériques !

Aujourd'hui, les autorités sanitaires annoncent leur intention de remédier à cette exception et affirment vouloir inscrire le médicament au répertoire des génériques. La réponse de Sanofi est la même. Il proclame qu'un tel projet pourrait « impacter l'équilibre de la production et de la distribution » du médicament. Bref, il réitère son chantage à l'emploi aux dépens des 175 salariés de l'usine de Lisieux.

Sophie GARGAN

• **Centrafrique**

La situation dramatique des réfugiés

Alors que l'objectif proclamé de l'intervention française en Centrafrique était de sauver des vies humaines, il s'avère aujourd'hui que ses soldats en sont bien incapables. Leur inaptitude à protéger la population des exactions de bandes armées rivales suscite désormais l'hostilité de nombreux Centrafricains. Même les espoirs de ceux qui avaient pensé trouver assistance et sécurité auprès de l'armée française dans l'immense camp de réfugiés qui borde les pistes de l'aéroport de Bangui sont aujourd'hui déçus, tant les conditions d'existence y sont indignes et dangereuses.

Dans ce camp de M'Poko, qui compte déjà cent mille personnes, de nombreux réfugiés supplémentaires arrivent chaque jour. Une partie sont des blessés. Il n'y a pourtant que cinq médecins de Médecins sans frontières (MSF) pour les prendre en charge. La promiscuité et les conditions d'hygiène lamentables y favorisent le développement du paludisme, des infections respiratoires, et maintenant de la rougeole. Pouvoir s'abriter sous une moustiquaire est un luxe rare, et les réfugiés dorment à même le sol. Des femmes doivent accoucher sous la pluie.

Ce spectacle lamentable se déroule sous les yeux de l'armée française, à côté de pistes où atterrissent chaque jour des avions gros porteurs chargés de matériel de guerre pour les troupes françaises et africaines. Qui peut croire qu'il serait impossible d'acheminer de France

les abris, les médicaments, les matériels modernes permettant d'améliorer le sort de ces milliers de réfugiés? Qui peut penser qu'on ne puisse s'en remettre qu'aux quelques médecins des

organisations humanitaires alors que de son côté l'armée française dispose de tout un service médical?

Les organisations humanitaires évoquent le climat d'insécurité qui règne dans le camp et les empêche de développer leurs activités. Médecin sans frontières (MSF) a même dû renoncer à y intervenir pendant quelques jours, avant de reprendre ses activités. Ainsi cette armée française qui prétendait remettre de l'ordre dans tout le pays n'est même pas capable de sécuriser un campement situé

à ses portes. Mais derrière cette incapacité, peut-être y a-t-il un calcul expliquant l'état d'abandon où se trouvent aujourd'hui relégués les réfugiés.

Un responsable local du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) déclarait ainsi au journal *Le Monde*: « Pour ne pas fixer les déplacés, nous n'avons pas distribué de bâches. » Sans doute est-ce là le raisonnement du gouvernement français. Il souhaite avant tout que les réfugiés retournent chez eux pour pouvoir déclarer que tout rentre dans l'ordre et

que son opération militaire est un succès. Tant pis si ces déplacés n'ont plus de « chez eux » et craignent pour leur vie dans leur quartier d'origine.

Cette indifférence pour le sort des réfugiés éclaire les véritables raisons de l'intervention française. La défense de la population centrafricaine ne sert que de prétexte. Le but de l'opération est uniquement de garantir les intérêts des grandes sociétés impérialistes par la présence de l'armée française et de pouvoirs politiques favorables.

Daniel MESCLA

Ministre de la Défense... de la Françafrique

Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, vient de faire une tournée dans les anciennes colonies françaises: Mali, Niger, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad... Pour ce périple, il n'aura finalement eu qu'à se déplacer d'une base militaire à l'autre, les troupes françaises étant présentes partout.

Au Mali et en Centrafrique, des interventions armées sont en cours pour soutenir ou remettre sur pied des régimes

alliés de la France. Au Niger, la plate-forme aéronautique a été équipée de drones chargés de surveiller toute la région. Les trois autres pays accueillent depuis longtemps soldats, avions et matériel de guerre français.

Cette tournée aurait pu être aussi appelée celle des intérêts de l'impérialisme français en Afrique. L'uranium pour Areva au Niger, le pétrole pour Total au Gabon et au Congo, les ports, les chemins de fer et les routes pour Bolloré partout.

On aurait pu aussi parler de la tournée des régimes pourris soutenus par Paris. Les familles des présidents du Gabon et du Congo, Ali Bongo et Denis Sassou-Nguesso, sont poursuivies par la justice française dans l'affaire des « biens mal acquis », ces fonds détournés pour acheter logements et produits de luxe en France, alors que le peuple vit dans la misère. Ces chefs d'État sont coupables de crimes contre la population, tout comme le président tchadien Idriss Déby. Cela n'a pas empêché Le Drian

d'aller leur serrer la main. Ne sont-ils pas ses plus fidèles alliés?

« Je romprai avec la Françafrique », disait Hollande dans sa campagne électorale, après bien d'autres. On voit ce qu'il en est. Les présidents passent, mais le pillage des anciennes colonies demeure. Les bases et les interventions militaires françaises sur le continent servent uniquement à le perpétuer. C'est pourquoi les troupes et l'impérialisme français n'ont rien à faire en Afrique!

Daniel MESCLA

• **Cambodge**

La police et l'armée tirent sur les grévistes

Le 3 janvier, la police cambodgienne ainsi que la police militaire ont tiré sur des ouvriers du textile manifestant dans la banlieue de la capitale Phnom Penh, faisant au moins quatre morts et de nombreux blessés. Plusieurs manifestants ont été interpellés et tabassés.

La veille, à quelques kilomètres de là, des manifestants devant une usine fournissant Gap, Walmart, Pink avaient été dispersés et des ouvriers et des syndicalistes roués de coups.

Le 5 janvier, les manifestations prévues ont été interdites et immédiatement réprimées par les forces de l'ordre. « Si nous leur permettons de continuer à faire grève, cela va devenir l'anarchie », a déclaré le porte-parole de la police militaire.

Selon l'association patronale de l'industrie textile, il y a eu 134 grèves au cours de l'année qui vient de s'achever, chiffre qui aurait quadruplé depuis 2011, et 48 depuis le début de l'année.

La branche textile dans le

pays compte cinq cent mille travailleurs. Leur salaire minimum (pas toujours atteint) se monte à 75 dollars par mois, auxquels s'ajoutent 5 dollars pour « frais de santé ». Ces 80 dollars en tout représentent moins de 2 euros par jour.

Le gouvernement avait envisagé de porter le salaire minimum à 95 dollars en avril 2014. Mais plusieurs syndicats ont refusé et maintenant la revendication porte sur 160 dollars au minimum, donc un doublement, qui ne ferait jamais que

moins de 4 euros par jour.

En juin dernier le Premier ministre Hun Sen a expliqué à la radio: « Vous demandez davantage, mais les salaires ont augmenté et sont plus élevés que dans les pays avec lesquels nous sommes en compétition tels que

le Bangladesh, le Myanmar [la Birmanie], l'Inde ou le Laos. Ne faites pas fuir les investisseurs car ce sera un désastre pour notre économie. » En fait cela risque d'être un désastre pour le patron local qui devrait abandonner une partie de ses profits.

Parallèlement aux grèves ouvrières, un parti d'opposition réclame de nouvelles élections, les précédentes ayant été entachées de fraudes, et organisait déjà des manifestations dans tout le pays. Le 27 décembre des milliers d'ouvriers du textile avaient rejoint la manifestation de l'opposition. Selon le leader de l'opposition, le régime faisait « une tentative pour casser le mouvement ouvrier dans son ensemble. Et derrière le mouvement ouvrier, de casser le mouvement démocratique qui est en train de se développer ». Quoi qu'il en soit, la combativité des travailleurs du textile cambodgien est évidente et leur lutte, peut-être encouragée par celle des travailleurs du Bangladesh, pourrait à son tour encourager les travailleurs des pays voisins.

André VICTOR



Affrontement avec la police devant une usine à Phnom Penh, le 3 janvier.

• **Espagne**

L'énergie électrique malade du profit

Le gouvernement espagnol de Rajoy vient de prendre un décret destiné, dit-il, à limiter la prochaine augmentation des tarifs de l'électricité qui aurait dû atteindre les 11% pour les particuliers. Il avait mis sur pied, en juillet 2013, une réforme du secteur énergétique qui laissait prévoir de fortes hausses de tarifs; il dit aujourd'hui vouloir que les hausses pour les usagers des classes populaires restent dans des limites tolérables.

D'après ce décret, l'augmentation ne devrait donc pas dépasser les 2,3% au premier trimestre 2014. Dans cette période d'austérité, cette charge supplémentaire sera pourtant encore trop lourde dans l'immédiat pour bien des familles. Et les difficultés seront plus importantes encore à l'avenir.

La décision du gouvernement n'a pas manqué de soulever un tollé dans les milieux des industriels et des

financiers qui dominent le secteur de l'énergie. Ils voudraient continuer à augmenter les profits de la production et de la commercialisation de l'énergie. Dans les semaines qui viennent, ils sont invités par le gouvernement à préparer une réforme des tarifs dont tout laisse à penser qu'elle se traduira par une note plus lourde pour la population.

Il n'y a aucune raison pour que les consommateurs

paient aussi cher l'électricité. L'unique explication est que la production et la distribution de l'énergie électrique sont aux mains d'un petit groupe d'entreprises et de groupes financiers qui dominent le secteur et ne connaissent d'autres lois que celle de tirer un profit maximum des sources d'énergie et de leur distribution. La façon dont ces entreprises se disputent les parts de marché par un jeu de mises aux enchères totalement opaque est à l'origine d'un gaspillage sans nom. Et lorsqu'elles se concertent, c'est pour faire monter les prix et récupérer rapidement des profits qu'elles investissent dans des circuits spéculatifs. Des circuits eux-mêmes dominés par les

grands de l'énergie et de la finance mondiale, parmi lesquels figurent Goldman Sachs, Deutsche Bank, Morgan Stanley entre autres, qui agissent dans les milieux politiques espagnols intimement liés aux conseils d'administration des compagnies électriques.

Entre 1997 et 2008, à l'époque du boom économique en Espagne, les capitalistes qui avaient investi dans le secteur énergétique ont accumulé des profits fantastiques. Mais, depuis cinq ans, les affaires régressent et les profits actuels ne suffisent plus aux grands du secteur. C'est donc aux classes populaires qu'on demande de payer plus cher pour le gaz et le charbon, pour la production éolienne, pour

compenser le ralentissement de l'activité économique.

Face au mécontentement populaire que suscitent ces hausses de tarifs, le gouvernement de Rajoy fait aujourd'hui mine de tenir compte des difficultés de la population, en différant les exigences des grandes sociétés de l'énergie et de leurs bailleurs de fonds. Mais il se contente de reculer les échéances car une nouvelle réforme est en discussion qui devrait aboutir à un nouveau programme d'augmentation des tarifs pour le second trimestre. Les classes populaires n'ont plus qu'à se préparer à imposer leur droit à se chauffer et à s'éclairer comme il convient au 21^e siècle.

Henriette MAUTHEY

• **Italie**

Levée de fourches contre le système Quel espoir pour les classes populaires ?

Au cours du mois de décembre, de nombreuses villes italiennes ont vu se développer les manifestations des *forconi*, littéralement les « fourches », un mouvement qu'on peut comparer à celui des bonnets rouges bretons, l'aspect régionaliste en moins. Petits commerçants, artisans, paysans, petits entrepreneurs, transporteurs touchés par la crise se sont rassemblés sur les places à partir du 9 décembre, proclamant que ce jour-là ils allaient bloquer le pays en cherchant à s'adresser à la population.

Déclarant que leur situation devient désespérée, les *forconi* accusent le « système », les impôts et les charges trop lourdes, les tracasseries administratives, la corruption des politiciens et leur incapacité à sortir l'économie de l'ornière. Le succès de leurs manifestations a été très variable. Elles ont souvent été rejointes par des supporters de clubs sportifs ou même des groupes d'extrême droite cherchant à en tirer parti. Mais des jeunes, des travailleurs, des chômeurs les ont aussi rejointes. Et surtout, il est évident que les dénonciations des *forconi* recueillent un écho bien au-delà, dans une large fraction de la population.

Le problème majeur reste celui des réactions de la classe ouvrière. Elle est la principale victime de la crise, mais aussi pour l'instant celle qui se sent la moins en mesure de réagir par la lutte. Cela est dû à toutes les expériences négatives vécues ces dernières années et surtout au fait que ses propres organisations, les grandes confédérations syndicales et les partis de gauche, ont été les premières à collaborer aux politiques d'austérité et à expliquer aux travailleurs qu'il fallait accepter tous les reculs.

Le problème majeur reste celui des réactions de la classe ouvrière. Elle est la principale victime de la crise, mais aussi pour l'instant celle qui se sent la moins en mesure de réagir par la lutte. Cela est dû à toutes les expériences négatives vécues ces dernières années et surtout au fait que ses propres organisations, les grandes confédérations syndicales et les partis de gauche, ont été les premières à collaborer aux politiques d'austérité et à expliquer aux travailleurs qu'il fallait accepter tous les reculs.



Manifestation des forconi à Turin.

de perspectives de ceux qui protestent.

Le problème majeur reste celui des réactions de la classe ouvrière. Elle est la principale victime de la crise, mais aussi pour l'instant celle qui se sent la moins en mesure de réagir par la lutte. Cela est dû à toutes les expériences négatives vécues ces dernières années et surtout au fait que ses propres organisations, les grandes confédérations syndicales et les partis de gauche, ont été les premières à collaborer aux politiques d'austérité et à expliquer aux travailleurs qu'il fallait accepter tous les reculs.

Les dirigeants de la gauche gouvernementale et des confédérations syndicales ont réagi au mouvement des *forconi* en le taxant de protestation fasciste ou fascisante. Mais même si l'extrême droite cherche à être présente dans ce mouvement, ce n'est pas l'intérêt des travailleurs de condamner de cette façon ses participants. La plupart protestent sincèrement, parce que la crise les met dans une situation désespérée, et pourraient devenir des alliés des travailleurs salariés. Ils partagent en effet la même indignation contre la crise et contre des responsables politiques qui

ne savent que faire payer les couches populaires au lieu de s'en prendre aux capitalistes qui l'ont provoqué.

C'est bien la classe ouvrière et elle seule qui peut ouvrir une issue à la situation, si elle devient une force consciente, organisée et combative. En commençant par imposer ses propres exigences face au système capitaliste en crise, elle peut montrer qu'elle représente un espoir. Sans quoi le développement de mouvements comme celui des *forconi* risque effectivement de faire le lit de la droite et de l'extrême droite.

André FRY

• Syrie, Irak, Liban...

Le chaos s'étend

Les derniers attentats au Liban et la prise de la ville irakienne de Falloujah par un groupe islamiste syrien, l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), ont récemment montré à quel point la guerre civile syrienne était devenue un facteur de déséquilibre pour toute la région.

Bien loin des manifestations populaires contre la dictature de Bachar el-Assad qui avaient eu lieu au début de l'année 2011, le conflit en Syrie s'est transformé en un affrontement entre cliques militaires, toutes coupées de la population et plus réactionnaires les unes que les autres. Les États impérialistes, à commencer par le plus puissant, les États-Unis, ont largement leur part de responsabilité dans cette évolution. Après

avoir souhaité que la dictature syrienne réussisse à mater la contestation, les grandes puissances ont misé sur sa déstabilisation. Et la guerre civile en Syrie est alors rapidement devenue le terrain d'affrontement des puissances régionales comme la Turquie, l'Arabie saoudite, l'Irak ou d'autres, chacune soutenant financièrement, par des envois d'armes ou de troupes, telle ou telle milice ou encore le pouvoir d'Assad.

En retour, dans des pays limitrophes de la Syrie, comme l'Irak ou le Liban, où le pouvoir d'État était déjà fragilisé, la guerre civile syrienne a été un facteur d'aggravation.

Au Liban, le 27 décembre dernier, un attentat a fait sept morts. La cible atteinte était un membre de la coalition de l'ancien Premier ministre Saad Hariri représentant les intérêts de la bourgeoisie sunnite mais aussi d'une partie de la bourgeoisie chrétienne, liée financièrement et personnellement à l'Arabie saoudite. Le 2 janvier, un second attentat a eu lieu dans les quartiers sud de Beyrouth, bastion de l'organisation du Hezbollah,

faisant cinq morts et 66 blessés. Ce parti, le Hezbollah, implanté dans les milieux musulmans chiïtes, ayant aussi des liens avec une autre partie de la bourgeoisie chrétienne libanaise, est lui soutenu par l'Irak. Le Hezbollah a même envoyé des troupes combattre en Syrie du côté du dictateur Assad.

Mais c'est surtout en Irak, un pays déjà largement déstabilisé par les interventions militaires américaines, que la situation se dégrade maintenant. La prise de Falloujah par l'EIIL est le signe que les milices djihadistes, affaiblies en Syrie face au régime d'Assad et lâchées par les États-Unis, sont en train de refluer

en Irak, où elles deviennent un facteur de déstabilisation supplémentaire.

Les affrontements qui se généralisent ainsi dans toute la région sont souvent présentés comme une guerre entre sunnites et chiïtes, une guerre de religion en somme. Mais la religion en fait ne compte guère, sinon à titre de couverture. Il s'agit d'un affrontement entre puissances régionales, souvent par milices interposées, attisés par les manœuvres des puissances impérialistes. Même si celles-ci finissent par ne plus arriver à contrôler jusqu'à leurs propres créatures.

Pierre ROYAN

• Israël

Les immigrés africains manifestent contre les discriminations

Plus de 30 000 migrants africains clandestins ont manifesté, dimanche 5 janvier à Tel-Aviv, pour protester contre l'adoption d'une loi autorisant le placement en rétention sans procès jusqu'à un an des « infiltrés », terme employé par les autorités israéliennes pour désigner les immigrés entrés illégalement dans le pays.

Cette mobilisation est d'autant plus impressionnante que leur nombre est estimé au total à environ 55 000, d'après le ministère de l'Intérieur israélien, et que cela exposait ceux qui y participaient au risque d'être arrêtés. Les organisateurs ont appelé à trois jours de grève qui pourraient affecter surtout l'hôtellerie-restauration et le bâtiment où ces immigrés sont le plus souvent employés.

Cette loi particulièrement inique, adoptée le 10 décembre dernier, se refuse à différencier les immigrants dits « économiques » des réfugiés politiques. Ils se voient réserver le même sort, la détention dans deux types de centres : dans les uns, dits « ouverts », les immigrés arrêtés seront enfermés la nuit et devront pointer auprès de l'administration carcérale trois fois par jour, sans que la loi fixe aucune limite à la durée

de leur détention ; en revanche, dans les centres dits « fermés », la détention serait limitée à un an. C'est déjà le sort subi par plus de 2 400 Africains, incarcérés dans la prison de Saharonim, située à 3 kilomètres de la frontière égyptienne, dans la fournaise du désert du Néguev, sans jamais avoir été ni condamnés, ni même jugés.

Avec cette loi, le gouvernement cherchait d'ailleurs à redonner un fondement légal à cette situation car, en septembre 2013, la Cour suprême israélienne avait jugé inconstitutionnelles les dispositions législatives précédentes qui permettaient d'incarcérer des migrants illégaux sans jugement pendant trois ans.

Depuis les années 2000, au moment de la deuxième Intifada, le gouvernement israélien avait interdit aux Palestiniens de Cisjordanie



Manifestation à Tel Aviv le 6 janvier.

et de Gaza l'entrée en Israël. Pour les remplacer dans les emplois les moins qualifiés qu'ils occupaient dans l'économie israélienne, l'immigration avait été favorisée en provenance notamment d'Asie du Sud-Est et d'Afrique.

La frontière terrestre avec l'Égypte avait aussi favorisé l'entrée en Israël de milliers d'Africains, majoritairement issus d'Afrique de l'Est, du Soudan et d'Érythrée

principalement. Mais des Africains venant de bien d'autres pays, comme des Ivoiriens par exemple, avaient aussi tenté leur chance.

Quelques années plus tard, le gouvernement israélien a changé d'attitude et a engagé une « lutte contre l'immigration illégale », élevant une barrière métallique de cinq mètres de haut, hérissée de barbelés, sur les 240 kilomètres de sa frontière avec l'Égypte et ouvrant des

« centres de rétention ».

Depuis sa création, Israël prétend être un havre, mais seulement pour la population juive. Moyennant quoi il est devenu une prison pour la population arabe, y compris dans les Territoires occupés. Il se révèle aussi une prison pour les autres migrants... et pour la population juive elle-même, dont une bonne part est réduite au rôle de gardien de camps.

Marc RÉMY

• Turquie

Pinar Selek à nouveau menacée

Le 30 décembre, le gouvernement turc a demandé l'extradition de la sociologue féministe Pinar Selek, exilée en France depuis quatre ans. Depuis quinze ans, elle est poursuivie par les autorités judiciaires de Turquie dans le cadre d'une accusation fabriquée de toutes pièces, lui faisant porter la responsabilité d'un prétendu attentat à

la bombe survenu en 1998 à Istanbul.

Arrêtée aussitôt après l'explosion, qui a depuis été attribuée à une fuite de gaz, Pinar Selek avait en fait été emprisonnée deux années durant à la suite de ses travaux sur les militants kurdes du PKK, et torturée pour obtenir les noms de ses informateurs. Le témoignage qui l'accusait

ayant été obtenu lui aussi sous la torture, Pinar Selek a subi plusieurs procès et a été trois fois acquittée, sauf lors du dernier, en janvier 2013, où elle a été condamnée à la prison à perpétuité.

Elle a alors obtenu le statut de réfugiée politique en France. L'acharnement du pouvoir turc n'a pas faibli depuis, au contraire. Un tribunal

d'Istanbul a émis l'été dernier un mandat d'arrêt international adressé à Interpol. Le soutien de la sociologue à ceux qui, en mai et juin derniers, manifestaient place Taksim à Istanbul contre le gouvernement Erdogan, n'a évidemment pas été étranger à cette nouvelle attaque.

En réclamant aux autorités françaises son extradition, le

gouvernement turc, actuellement secoué par une crise politique, montre qu'il n'a nullement l'intention d'affaiblir la répression menée contre tous ceux qui le contestent. À travers l'écrivain militante Pinar Selek, c'est toute opposition populaire à la politique de l'État turc qui est visée.

Viviane LAFONT

• États-Unis

L'augmentation de la productivité au seul bénéfice du patronat

Dans une étude intitulée « *The Forty-Year Slump* » (quarante ans de crise économique), Harold Meyerson, journaliste connu et membre dirigeant du parti des Démocrates socialistes d'Amérique, membre de l'Internationale socialiste, analyse les reculs de la classe ouvrière et constate que l'évolution défavorable du rapport de force entre celle-ci et le patronat a permis à ce dernier d'accaparer tous les gains de productivité réalisés au cours de ces années de crise. Et ils sont considérables.

Il cite un économiste de l'université du Michigan, Mark Perry, qui affirme qu'en moyenne un ouvrier d'usine aux États-Unis produit chaque année le triple de ce qu'il produisait en 1972, avant le début de la récession. « *Aujourd'hui, nous produisons deux fois plus de produits industriels que dans les années 1970 avec 7 millions d'ouvriers en moins.* » Et Meyerson constate que « *dans de nombreuses industries l'accroissement de la productivité va bien au-delà des estimations de Perry* ». Il cite un PDG de l'US Steel qui affirmait en 2011: « *Il y a trente ans, il fallait dix heures d'un ouvrier pour produire une tonne d'acier; aujourd'hui, cela prend deux heures.* » Une augmentation de la productivité de 500 % en quarante ans ! Un ouvrier d'aujourd'hui produit autant que cinq ouvriers d'il y a quarante ans.

Cette augmentation considérable de la productivité du

travail humain devrait permettre de vivre mieux, de pouvoir mieux répondre aux besoins en matière d'éducation, de santé publique, de logement, d'assurer dans des conditions toujours meilleures le développement des enfants et la retraite des anciens. Les

politiciens qui osent affirmer qu'on ne peut plus payer les retraites parce que le nombre d'actifs a diminué par rapport au nombre de retraités sont de fiefs menteurs, qui veulent faire oublier qu'un actif d'aujourd'hui remplace trois, quatre ou cinq actifs d'hier !

Au cours de ces quarante années, l'augmentation de la productivité s'est accompagnée d'un afflux d'argent dans les caisses des entreprises. Elles s'en sont servi pour racheter leurs propres actions et augmenter les dividendes versés aux actionnaires, mais pas pour

augmenter les salaires. La part de la classe ouvrière, la classe productive qui a produit ces richesses, a au contraire diminué dans le revenu national. L'étude se limite aux États-Unis mais elle est à l'image de ce qui s'est passé dans bien d'autres pays.

Dominique CHABLIS

• Boeing – USA

Les patrons à l'offensive

Le 3 janvier, après des mois de bataille, les patrons de Boeing ont réussi à obtenir à l'arraché un accord en leur faveur avec les syndicats sur le nouveau contrat de travail, à l'issue d'un référendum où le oui ne l'a emporté qu'à une très courte majorité.

Le nouvel accord va imposer entre autres aux salariés des usines de l'avionneur de la région de Seattle un système de retraite beaucoup plus défavorable où le montant des pensions dépendra désormais des fluctuations de la Bourse.

Pour faire plier les travailleurs, dont les deux tiers refusaient encore en novembre dernier le contenu du nouveau contrat, les patrons ont utilisé l'artillerie lourde. Ils n'ont pas hésité à brandir la menace d'une suppression de 10 000 emplois dans l'État concerné et d'une délocalisation de la production du nouveau long-courrier 777X vers d'autres régions des États-Unis. Ils ont même



Des travailleurs de Boeing manifestant pour leurs retraites en 2010.

prétendu que 22 États américains avaient déroulé le tapis rouge pour les accueillir, à coups de milliards de subventions et de nouvelles lois permettant de flexibiliser encore plus le travail. Ainsi il est certain que l'État de Washington, dans le Nord-Ouest des États-Unis, où se trouvent actuellement ces usines de Boeing, a promis 9 milliards de réductions fiscales simplement pour que l'entreprise accepte d'y rester. C'est donc bien le fusil sur la tempe, comme le

déclarait un syndicaliste, que les ouvriers se sont rendus aux urnes.

Ces nouvelles concessions sont d'autant plus scandaleuses que le groupe est dans une santé florissante. Après avoir livré 648 avions en 2013, il a encore 5 000 appareils en commande pour les années à venir pour un montant de près de 400 milliards de dollars. Les bénéfices records de l'avionneur, confirmés par l'envol du cours de l'action à la Bourse de New York, lui ont permis

de consacrer 10 milliards de dollars au rachat de ses propres actions, pour en faire monter encore plus la valeur, et de décider d'augmenter de 50 % le montant des dividendes versés aux actionnaires.

Les grands patrons de l'aviation se font entre eux une guerre sans merci sur l'arène mondiale, mais c'est avant tout leurs propres salariés qu'ils sont prêts à sacrifier sur l'autel de leurs bénéfices, qui ne sont pour eux jamais assez mirifiques.

Gilles BOTI

• Brésil

La forêt amazonienne rongée par le capitalisme

La déforestation de la forêt amazonienne continue. Les bénéficiaires en sont en priorité les grandes plantations de soja et les élevages de bovins. Ce secteur de l'agriculture industrielle est le premier exportateur du pays. Il s'appuie au Parlement et au Sénat sur un groupe de plus de 300 élus issus de tous les partis, les « ruralistes ».

En mai 2012, le gouvernement de Dilma Rousseff a promulgué en sa faveur un nouveau Code forestier qui, en plus de réduire les zones protégées au bord des cours d'eau et au sommet des collines et de dispenser de reboisement les plus petites exploitations, amnistiait la plupart des délits commis contre la forêt avant 2008. Ce code a été interprété par les grands propriétaires

amazoniens comme une promesse d'impunité. À juste titre.

Les grandes exploitations ne rongent pas seulement l'Amazonie. Elles s'attaquent aussi à la zone du cerrado, une savane tropicale bien arrosée qui s'étend sur 2 millions de kilomètres carrés au sud de l'Amazonie. Elle aussi se prête à l'élevage et à la culture du soja, et sa mise en exploitation

ne nécessite pas de coûteux abattages. L'exploitation progressive du cerrado n'entre pas dans le calcul de la déforestation en Amazonie et c'est sans doute l'explication d'une baisse qui est purement statistique.

Le gouvernement central et les gouvernements d'État ont par ailleurs réduit les zones totalement protégées, en particulier en modifiant les limites des territoires indigènes. Les 900 000 Indiens vivant au Brésil sont théoriquement protégés mais, quand ils tentent de faire respecter leurs droits, ils doivent affronter les autorités et la police. Les forêts

publiques sont de plus en plus vendues et privatisées, ce qui à chaque fois se traduit par l'expulsion des petits cultivateurs sans titre de propriété, les posseiros. Ainsi l'État de l'Amapá voudrait vendre la moitié de ses forêts, un million et demi d'hectares.

Les fleuves d'Amazonie charrient une bonne partie de l'eau douce du globe et offrent des ressources immenses d'énergie hydroélectrique. Mais les chantiers des barrages géants de Belo Monte ou de Tapajos détruisent des milliers d'hectares et aboutiront à inonder de vastes étendues de forêt.

Il faut ajouter à ces prédateurs de la forêt les exploitants de bois précieux ainsi que le secteur dit de l'économie verte, qui rentabilise la forêt en brevetant plantes et fruits au profit de l'industrie alimentaire ou pharmaceutique. Cette « bio-piraterie » s'abrite souvent derrière des organisations non gouvernementales qui se proclament écologistes.

C'est le capital sous toutes ses formes et de tous pays qui détruit la forêt amazonienne. Il bénéficie de l'appui du gouvernement brésilien, malgré ses protestations hypocrites.

Vincent GELAS

• Goodyear – Amiens

Le patron prend 1 200 familles de salariés en otages

Le DRH et le directeur de la production ont été retenus dans l'enceinte de l'usine Goodyear d'Amiens une trentaine d'heures par quelque deux cents salariés. La direction refusait de reprendre les négociations sur des indemnités de licenciements, bien moins favorables que celles proposées il y a deux ans. Désormais, seulement 1 500 euros par année d'ancienneté sont proposés.

Les ouvriers de Goodyear ont résisté sept années à la lutte d'usure que leur a menée la direction : le chantage du « soit une augmentation de la productivité, soit les licenciements », les campagnes de dénigrement et les procès contre les syndicalistes accusés d'être les responsables de la fermeture annoncée du site, l'épée de Damoclès suspendue sur chacun des 1 170 salariés. À présent, pour ceux-ci, l'espoir d'une issue favorable s'envole. Toutes les stratégies judiciaires mises en place par la CGT depuis un an (jugements, référés, appels) ont été systématiquement perdues. Les tribunaux ont validé le plan « social » de la direction et les lettres de licenciement devraient être envoyées courant janvier.

La direction a condamné la « violence » du procédé employé par les salariés excédés. Ces derniers dénoncent la violence des « patrons voyous » qui jettent à la rue près de 1 200 salariés et plus de 2 000 employés de

la sous-traitance. Des patrons qui ont exposé leurs ouvriers à des produits cancérigènes pendant des années, comme l'ont récemment mis en évidence les syndicats.

« On sait que c'est foutu,

alors on se bat pour l'argent », résume l'un des salariés. Ils réclament un congé de reclassement de 24 mois et « au moins 80 000 euros pour tout le monde, plus les années d'ancienneté ». Une somme plus que raisonnable au regard des dizaines d'années d'exploitation subies par la majorité des ouvriers de l'usine et les profits de cette énorme multinationale. Rien que la vente des deux cent quarante et un mille pneus stockés sur place (en bonne partie

d'énormes pneus agricoles) y pourvoierait.

Comme le dénonce la CGT, « l'État a mis tout son poids au service de Goodyear », alors que Montebourg et Hollande se sont déplacés sur le parking de l'usine lors de la campagne présidentielle pour promettre une loi contre les licenciements. Les salariés sont d'autant plus amers à leur égard que, non seulement ils n'ont bien sûr pas fait voter une telle loi, mais qu'au lieu de cela ils ont mis

en place l'ANI qui favorise les licenciements. Dernièrement, c'est la députée socialiste locale qui a tenté de lanterner les ouvriers en présidant pendant des mois une commission d'enquête parlementaire censée soi-disant faire la lumière sur la validité du plan de fermeture. Dans le même temps, le gouvernement faisait systématiquement intervenir les CRS contre les salariés manifestant pour s'opposer à leurs licenciements, et quatre d'entre-eux doivent encore passer en procès en février. Accusés de violence contre la police, ils risquent jusqu'à trois ans de prison.

Les ouvriers ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Les patrons auraient aimé pouvoir les mettre dehors de l'usine sans résistance. La direction évoque à présent une fermeture précipitée du site. C'est sans compter sur la combativité des travailleurs. Le dépôt des pneus continue d'être bloqué et les salariés sont invités à continuer, même après l'arrivée des lettres de licenciement, à venir à l'usine pour l'occuper. « Vous voulez votre usine et le stock », a déclaré le responsable de la CGT, « donnez-nous des indemnités à la hauteur du préjudice. »

Correspondant LO



Rassemblement devant l'usine d'Amiens en mai 2009.

• Bosch – Moulins

Un accord contre les travailleurs

À l'usine Bosch de Moulins, spécialisée dans les systèmes de freinage (ABS et ESP), qui compte 300 travailleurs, un accord a été signé entre la direction et les syndicats, prévoyant un gel des salaires pour 2014 et une plus grande flexibilité interne en fonction des cadences. C'est-à-dire que les travailleurs devront s'adapter à la production même si la direction n'a rien dit de précis sur l'application de l'accord.

En contrepartie, si l'on peut dire, la direction dit qu'elle va augmenter la production de l'usine de 4 % par an pendant trois ans. Il y a un an la direction était très fière d'annoncer l'arrivée d'une nouvelle production à Moulins. C'était la fin des périodes de chômage et la direction affirmait que cette nouvelle activité serait assurée sans embauches. Et effectivement, la production a augmenté de 10 % en 2013. Et la direction a utilisé l'intérim.

Ce plan est évidemment tout bon pour la direction. Quant aux travailleurs, ils ont

toutes les raisons d'être méfiant. Le groupe Bosch a fermé plusieurs usines. Beauvais a fermé en 2010 et 240 travailleurs ont été licenciés, et là c'est la direction de Bosch qui avait refusé la proposition des syndicats de blocage des salaires pour éviter la fermeture. L'usine de Vénissieux a aussi fermé. Là, la direction avait annoncé que c'est la construction de panneaux photovoltaïques qui devait sauver l'usine. Ailleurs des sites ont été vendus, comme Angers et une partie de Drancy. Le chantage est une des armes

favorites de Bosch.

Le groupe Bosch va pourtant très bien avec 2,8 milliards d'euros de bénéfices en 2012. Pour les maintenir, il a engagé ce qu'il appelle « la limitation des coûts fixes ». « Cet accord va nous permettre de faire face aux difficultés économiques temporaires », a expliqué le directeur de l'usine de Moulins. Pour lui, ce sont les travailleurs qui doivent payer les « difficultés », pour que les actionnaires continuent d'empocher les bénéfices.

Au printemps dernier, un premier plan de « flexibilité » avait été mis en place à l'usine de Rodez. Hollande était alors allé saluer « un bon accord ». Celui de Moulins est aussi un « bon accord » pour la direction mais ni l'un ni l'autre ne garantissent l'avenir pour les travailleurs.

Correspondant LO

• Futuroscope – Poitiers

Pour les capitalistes, c'est tous les jours Noël

La Compagnie des Alpes, qui a racheté au conseil général de la Vienne la majorité des parts du parc de loisirs du Futuroscope voici trois ans, vient de faire jouer une clause de « rendez-vous » dans le contrat de cession. Celle-ci impose à la collectivité locale de répondre aux sollicitations financières de ces actionnaires si ces derniers jugent la fréquentation du parc insuffisante.

C'est à huis clos que les élus de droite et de gauche ont voté, à l'unanimité, une subvention de 8 millions d'euros s'étalant de 2014 à 2017, avec une rallonge probable de 3,6 millions en 2017!

Ce groupe capitaliste, qui est le numéro un mondial des exploitants de domaines skiables, est également le quatrième opérateur

européen de sites de divertissement. Si les profits de 2013 ne sont pas ceux attendus par les actionnaires, c'est principalement dû à une opération comptable de dépréciation d'actifs de plus de 20 millions d'euros.

L'objectif affiché des actionnaires est de doubler la rentabilité d'ici à cinq ans. Ils peuvent compter, sur le dévouement des conseillers généraux qui ne sont pas avares de fonds publics lorsqu'il s'agit de financer les capitalistes. L'épisode précédent du groupe Amaury, propriétaire éphémère du Futuroscope, qui s'était vu offrir, entre autres, une gare TGV flambant neuve desservant le parc, est là pour en témoigner.

Correspondant LO

• SNCM – Marseille

Grève contre les dérives de la privatisation

Depuis le 1er janvier, les marins de la SNCM et de la Méridionale sont en grève à l'appel de tous les syndicats, sauf le STC (Syndicat des travailleurs corses). Ces syndicats protestent contre le changement de pavillon qui, de national, deviendrait communautaire; contre des obligations de service public qui seraient ajoutées aux charges déjà imposées à la compagnie qui a obtenu, en alliance avec la Compagnie méridionale de navigation, la délégation de service public pour la liaison entre la Corse et le continent.

Ces syndicats avaient aussi appelé à adopter un plan du directeur associé à un pacte dit « social » comportant 515 suppressions d'emplois dont 415 en 2014. Livrés à un véritable chantage, les travailleurs de la compagnie n'avaient le choix qu'entre le dépôt de bilan et ce plan social, ce qui explique que, lors du référendum du jeudi 19 décembre, le « oui » ait obtenu 59 %, pour 72 % de participation au vote. En effet, marins comme sédentaires, en tout 2 400 personnes, craignent le dépôt de bilan.

Si, depuis cette acceptation, les travailleurs de la SNCM se sont mis en grève, c'est que ce plan lui-même semble bien remis en cause.

De réunions aux ministères en discussions et courriers divers, rien n'est plus sûr, ni l'achat prévu de quatre navires naviguant au gaz (moins coûteux que le fuel), ni le nombre de suppressions d'emplois. Le soupçon persiste qu'un projet consisterait à supprimer la SNCM et à créer une compagnie européenne, à moins que le tout ne soit repris par une société norvégienne sise aux îles Caïmans.

C'est pourquoi les travailleurs de la SNCM aimeraient naviguer sur des flots moins troubles.

Depuis la privatisation de

la compagnie en 2006, l'imbroglio est inextricable entre actionnaires et instances publiques, la préoccupation des actionnaires n'ayant aucun rapport avec le fait d'assurer de façon fréquente la liaison entre la Corse et le continent.

La compagnie avait été privatisée en 2006, 25 % des parts demeurant à l'État, 9 % étant attribuées au personnel, le reste réparti entre Veolia-Environnement et le fonds d'investissement Butler Capital Partners. Depuis, ce dernier s'est retiré en empochant une plus-value évaluée à 79 millions d'euros. Veolia, pour sa part, associé à la Caisse des dépôts et consignations dans Transdev, détient les 66 % restants.

Aux dernières nouvelles, Transdev, fin décembre, décidait de prêter à la compagnie les 13 millions qui lui manquaient pour assurer la soudure avec la prochaine saison estivale.

Certes, le Premier ministre a promis le 31 décembre une somme de 30 millions d'euros mais cela ne résout pas les problèmes de la pérennité de la compagnie, de son statut, ni du statut des navigateurs. Les syndicats ont donc maintenu les appels à la grève reconduite chaque matin en assemblée générale. Ils posent

quatre revendications liminaires : « *L'application du pavillon français 1^{er} registre sur les lignes nationales (c'est-à-dire l'embauche de marins français sur les lignes de cabotage), la commande de quatre nouveaux navires dont deux immédiatement afin qu'ils puissent être livrés en temps et en heure, le respect du plan industriel dans toutes ses lignes et le lancement d'une enquête fiscale sur Corsica Ferries.* » La compagnie concurrente privée est en effet soupçonnée de bénéficier de subsides de l'État sans verser les taxes qu'elle doit.

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que la privatisation de la compagnie aboutit

– une enquête parlementaire elle-même vient de l'exposer – à un immense gâchis. Dans cet imbroglio où une chatte ne retrouverait pas ses chatons, ce qui est clair c'est le projet de suppression d'emplois présenté comme la seule solution pour améliorer les comptes de l'entreprise. Dans toutes ses combinaisons, ce qui prime n'est ni la nécessaire liaison maritime entre la Corse et le continent, ni la pérennité des emplois des employés de la compagnie, puisque tout cela doit aboutir à 515 suppressions d'emplois.

On ne peut que se sentir solidaires avec les 80 % de marins qui poursuivent leur grève.

Correspondant LO



• Lufthansa **Les salariés face aux attaques**

La compagnie allemande Lufthansa veut se débarrasser du personnel de son escale de Roissy. Elle prétend supprimer 199 emplois sur plus de 250, avec en guise de proposition la réembauche de la moitié d'entre eux par un sous-traitant, sans transfert ni garantie, sans reprise de l'ancienneté ni de l'ancien salaire. Au passage, le personnel de Sodaic services, qui accueille les passagers, risque de perdre son poste lui aussi.

Les salariés de Lufthansa ont déjà fait grève en décembre et paralysé la compagnie. Le week-end de Noël, ils se sont déclaré une brusque épidémie de maux de ventre, bien compréhensible après le réveillon, les obligeant à quitter leur poste une heure après avoir commencé, à 5 h du matin. La compagnie avait donc dû supprimer tous ses vols ! Et une autre grève a été organisée début janvier.

Mais, entre-temps, la compagnie a fait venir du personnel d'Allemagne. S'étant fait avoir une fois, elle préfère le garder à sa disposition, même en surnombre, le logeant au Hilton, dont les chambres ne coûtent pas le même prix qu'un Formule 1. Et elle commence déjà à envoyer les passagers chez le sous-traitant qu'elle a choisi, Europ Handling.

La direction ne cède rien. Elle prétend mettre la clef sous la porte et se débarrasser de son personnel pour faire des économies, alors qu'elle se porte bien, a fait près d'un milliard de bénéfices en 2013 et a prévu d'en faire 2,5 fois plus dans les deux ans. Mais ce n'est pas encore fait et les salariés ont encore les moyens de se défendre.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Bibliothèque Universitaire de Lille 3 – Villeneuve-d'Ascq Misère de l'université

L'université de Lille 3, située à Villeneuve-d'Ascq, compte près de 19 000 étudiants en Sciences humaines et sociales. Pour la deuxième année consécutive, le budget est en baisse. L'ensemble du personnel titulaire n'a pas eu de primes de Noël cette année alors que l'an dernier elles s'échelonnaient de 200 à 500 euros.

Mais ce ne sont pas que les

salaires qui prennent l'eau... Ce sont aussi les bâtiments, dont la bibliothèque universitaire est une caricature : passons sur les moquettes usées ou certains fauteuils crevés mais « d'époque », c'est-à-dire de 1974. Des lattes de faux plafonds menacent de s'écrouler, les fuites d'eau sont telles que, depuis des années, des bâches sont installées en permanence sur certaines étagères de livres

en libre accès.

Mais plus préoccupantes encore sont les pannes électriques à répétition depuis la rentrée 2013, plongeant dans le noir complet tout le bâtiment : les salles d'études disposent d'un nombre de fenêtres limité, le bâtiment ayant été initialement programmé pour la Tunisie mais « donné » à la région ensoleillée du Nord-Pas-de-Calais... Lors d'une

des pannes, le 17 décembre, la direction a fermé le bâtiment trois heures plus tôt. Et lors d'une autre panne, plusieurs agents ont été témoins d'étincelles dans le bâtiment lors du réenclenchement.

Devant l'inquiétude du personnel, la présidence de l'université promet une rénovation complète, qui traîne depuis des années. L'État, toujours propriétaire des

locaux, et le conseil régional se renvoient la balle et personne ne veut mettre l'argent nécessaire.

Pourtant, État et conseil régional sont du même bord politique, mais la priorité n'est vraiment pas la jeunesse ! Ni la sécurité des agents, car que se passera-t-il lors de la prochaine panne ?

Salut fraternel,

Un lecteur nordiste

• CHS de la Sarthe – Le Mans Contre le plan d'austérité de la direction et de l'ARS

La contestation se poursuit

Depuis un mois, sept médecins ont démissionné de leurs responsabilités administratives au CHS de la Sarthe, Centre hospitalier spécialisé dédié à la santé mentale. Les trois chefs de pôles de la psychiatrie adulte suivis de leurs quatre chefs de services ont envoyé une lettre de démission collective à leur direction et à l'Agence régionale de Santé (ARS).

Ils protestent ainsi contre le manque de moyens attribués à l'hôpital pour fonctionner et contre l'annonce de la suppression de 60 nouveaux postes dans les deux années à venir. Ils mettent en avant les difficultés rencontrées pour gérer les services où il devient difficile de

poser le moindre congé car il n'y a jamais assez de personnel. Ils posent aussi le problème de la pénurie de médecins à l'hôpital, en nombre insuffisant et obligés de suivre de plus en plus de patients.

Pour l'instant l'ARS s'est contentée de refuser leur démission et surtout ne donne pas de réponse sur le fond en expliquant qu'« elle doit analyser la situation ». Pourtant depuis début avril 2013 le personnel s'est mobilisé et a même débrayé de nombreuses fois pour refuser la fermeture des vingt lits d'une unité de gérontopsychiatrie, le licenciement de nombreux contractuels et la suppression de postes, prévus par le plan de rigueur de la direction.

Lors de ces différentes manifestations, des représentants du personnel ont eu l'occasion

de rencontrer des responsables de l'ARS (tout dernièrement en octobre) et même le préfet de la Sarthe. L'ARS a donc été alertée depuis longtemps et la situation n'est certainement pas nouvelle.

Un des résultats de ces actions a été l'obtention d'une dotation supplémentaire de 660 000 euros pour le fonctionnement de l'hôpital. Mais le comble, c'est que la direction maintient toujours les fermetures de lits et les suppressions de postes.

Aujourd'hui, c'est donc la majorité du personnel qui soutient l'action des médecins et qui montre aussi son mécontentement et son refus de la politique d'austérité de la direction et du gouvernement.

Correspondant LO

• Pompiers professionnels de l'Isère

Marche de soutien aux pompiers blessés par la police



Le rassemblement devant la préfecture à Grenoble.

Un pompier de 31 ans, Quentin, a perdu un œil le 27 décembre alors qu'il manifestait avec ses collègues contre le projet du conseil général d'allonger le temps de travail des pompiers. Il est maintenant sorti de l'hôpital, où ses collègues se sont relayés 24 heures sur 24 à son chevet. Samedi 4 janvier, sa famille et les pompiers de l'Isère appelaient à une marche silencieuse entre sa caserne, dans la banlieue grenobloise, et la préfecture.

Plus de 2 000 manifestants, malgré la pluie battante, ont défilé en solidarité avec

Quentin et un autre pompier, blessé, lui, le 12 décembre ; mais aussi contre les reculs sociaux organisés par le conseil général à majorité socialiste.

La préfecture a préféré retirer en fin de matinée les deux camions antiémeute équipés de canon à eau, avant que les manifestants n'arrivent.

La mère de Quentin, en colère, a dénoncé le mépris envers les soldats du feu, du préfet, de Valini et de Gaujour, présidents PS, l'un du conseil général l'autre du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Ces personnes ont du sang sur les

mains, a-t-elle dit, et comme son fils n'est pas un délinquant mais défend ses droits, elle exige que justice lui soit rendue. Les pompiers de garde sont venus à la fin de la manifestation soutenir leurs collègues, avec leurs véhicules d'intervention, toutes sirènes hurlantes.

Une délégation a été reçue par le préfet mais comme on pouvait s'y attendre, aucune réponse n'a été apportée. Les pompiers de l'Isère ont d'ores et déjà promis qu'ils continueraient à défendre leurs conditions de travail.

Correspondant LO

• Eau et assainissement à Nevers

Les profits au privé

Depuis des dizaines d'années, à Nevers et dans la grande majorité des villes alentour, les services publics de l'eau et de l'assainissement sont aux mains de Veolia.

Au 31 décembre, le contrat correspondant arrivait finalement à échéance. La Saur s'est alors invitée à la table en se faisant octroyer la distribution de l'eau potable pour Nevers et Varennes-Vauzelles. Les seuls à ne pas être satisfaits et qui l'ont manifesté ont été les salariés qui, dans le nouveau contrat, perdaient en congés et en salaire.

Dernièrement, le conseil de l'agglomération de Nevers a choisi de renouveler le contrat de Veolia pour l'assainissement, avec un petit plus : il a obtenu aussi la ville de Garchizy, auparavant en régie municipale. C'est l'une des dernières du département.

Dans la même semaine, la municipalité de Nevers a prolongé de six mois, dans l'attente d'une autre offre, le contrat qui la lie à Veolia pour les eaux pluviales et la gestion des ouvrages qui régulent les crues possibles de la Loire. Comme le disaient des salariés, il vaudrait mieux pour la population qu'il n'y ait pas une crue importante

du fleuve dans l'année qui vient. Parce qu'avec le démembrement des services et deux sociétés différentes sur les réseaux, les résultats pourraient bien réserver de mauvaises surprises pour tout le monde.

Le conseil de l'Agglo s'est vanté de vouloir faire ainsi jouer la concurrence pour faire des économies et au final diminuer le prix de l'eau pour les consommateurs. À Nevers par exemple, le prix du m³ hors abonnement est de 3,62 euros, TVA comprise ! Et cette dernière passe au 1^{er} janvier de 7 à 10 % sur la modernisation des réseaux et le traitement des eaux usées.

La seule solution qui n'ont même pas discutée ces conseils d'élus à majorité PS-PC, c'est la régie municipale. Pourtant l'argent public ne manque pas quand il s'agit du circuit automobile de Magny-Cours ou de la récente équipe professionnelle de rugby. C'est la marotte de l'actuel maire de Nevers associé à un affairiste local dont c'est le hobby. Et économiser le montant des profits de Veolia, et maintenant de la Saur, dans le prix de l'eau payé par la population, ne rentre pas dans leur politique.

Correspondant LO

Les salariés ne se laissent pas faire

Les 19 novembre et 3 décembre derniers, les salariés du service Eau de Veolia à Nevers ont fait grève et manifesté devant les bâtiments de l'Agglomération.

Déjà ils s'étaient rassemblés début novembre en apprenant que la gestion du service public de l'eau potable passait de Veolia à la Saur pour la ville de Nevers et celle de Varennes-Vauzelles toute proche.

Sur les 26 employés de Veolia Eau, seuls 16 sont repris par la Saur pour faire le même travail, mais avec la perte de primes et d'une dizaine de jours de congés. Ils ont donc réagi et fait grève. Il a quand même fallu deux rassemblements devant l'Agglomération pour qu'ils soient reçus et que leurs revendications soient prises en compte fin décembre. Et encore, quatre salariés non

repris par la Saur sont gardés par Veolia, mais « sur des sièges éjectables », avec en perspective probable des mutations géographiques qu'ils ne pourront accepter.

L'inadmissible dans l'affaire, c'est qu'aucun des élus de l'Agglomération de Nevers – à majorité PS-PC comme la plupart des villes qui la composent – ne s'est préoccupé, pendant la signature du contrat avec la Saur, des salariés, de leur emploi, de leur salaire, de leur devenir. Ils sont là dans la même ligne que le gouvernement Hollande-Ayrault qu'ils soutiennent : préoccupés d'abord d'offrir ou de maintenir des marchés rentables pour de grosses sociétés privées, plutôt que des conditions de vie des travailleurs. Cela, tout le monde l'a bien compris.

Correspondant LO

• Mory Ducros

Vers des milliers de licenciements

Après le dépôt de bilan de l'entreprise de messagerie Mory Ducros, un administrateur judiciaire avait été nommé le 26 novembre pour examiner d'éventuelles offres de reprise. L'emploi de 7 200 travailleurs – 5 200 de l'entreprise et 2 000 des sous-traitants – était menacé.

Vendredi 3 janvier, quatre offres de reprise ont été déposées. Elles seront présentées au comité d'entreprise et aux syndicats le 9 janvier et le tribunal de commerce devra donner une réponse le 31 janvier. Sans connaître encore le contenu chiffré de ces offres, on sait déjà que toutes sont des projets de reprise partielle et que des suppressions d'emplois massives sont prévues.

Pour le moment seul Arcole Industries, le propriétaire de Mory Ducros, a confirmé avoir fait ce qu'il appelle « une offre globale qui prévoit la poursuite de l'activité avec une

vraie perspective de relance », sans donner aucun chiffre



FR3 Aquitaine

sur les suppressions d'emplois à attendre, se contentant de parler de la « sauvegarde d'un nombre significatif d'emplois ». Arcole Industries, qui a le cynisme de se présenter comme une entreprise « spécialisée

dans la reprise et le redressement d'entreprises », annonce donc clairement son intention de ne reprendre qu'une partie des 85 sites de l'entreprise et de laisser sur le carreau des centaines voire des milliers de travailleurs, puisque selon la presse le « périmètre » de la nouvelle entité pourrait être réduit de moitié. Le journal *Le Monde* avance le chiffre de 43 agences reprises sur 85 et de seulement 1 900 salariés ! De plus, Arcole Industries se félicite des engagements pris par le gouvernement, en l'occurrence Montebourg, le ministre du Redressement productif qui selon Arcole Industries « travaille à la mise en place de financements complémentaires pour assurer la solidité financière de la reprise ».

Arcole Industries semble en effet spécialisé dans le « redressement d'entreprises », au sens de se faire financer par l'argent des contribuables pour pouvoir tailler dans les effectifs et ne garder que ce qui lui paraît le plus rentable. C'est déjà comme cela qu'il avait procédé d'ailleurs en 2012 quand il avait créé Mory Ducros en fusionnant Ducros express (ex-DHL France) et Mory, en laissant sur le carreau 700 salariés, sous prétexte de synergie entre les deux entreprises.

Alors quelle que soit l'offre de reprise choisie le 31 janvier, les travailleurs de Mory Ducros savent déjà qu'ils ne peuvent pas compter sur des requins comme Arcole Industries pour sauver leurs emplois.

Cédric DUVAL

• Temps partiel à 24 heures

Les travailleurs pauvres le restent

La nouvelle durée minimale de 24 heures hebdomadaires pour les emplois à temps partiel, volet de l'accord sur l'emploi conclu il y a un an, doit s'appliquer à partir du 1er janvier 2014. Selon les données de l'Insee, 4,2 millions de salariés, à 80 % des femmes, pourraient être concernés. Dans le secteur du nettoyage, par exemple, 70 % des salariés travaillent à temps partiel, employés par des sociétés sous-traitantes, au-dessous du plancher des 24 heures.

Pour garder les marchés tout en conservant leurs profits, ces entreprises diminuent à chaque nouveau marché le nombre d'heures des salariés opérant dans les immeubles des entreprises ou administrations clientes. En conséquence, non seulement les salariés restent à temps partiel, mais en outre leur nombre d'heures tend à diminuer, pour la même quantité de travail à assurer. Les contrats de travail stipulent un nombre d'heures égal ou même inférieur à trois heures par jour, donc à quinze heures par semaine, pour un salaire d'environ 500 euros qui ne permet pas de vivre. Malades, ils n'ont droit à aucune indemnité journalière de maladie : il leur faudrait au minimum effectuer 200 heures de travail durant un trimestre, ce qui n'est pas le cas.

La nouvelle disposition ne permettra évidemment pas à

ces travailleurs de quitter la pauvreté. Mais leur permettra-t-elle au moins de voir un peu augmenter leur salaire mensuel et leur donnera-t-elle droit à des indemnités en cas d'arrêt maladie ? Rien n'est moins sûr, car tout un arsenal de dérogations existe pour que les patrons s'exonèrent de cette obligation légale. Tout d'abord, elle ne s'applique qu'aux nouveaux contrats, les entreprises bénéficiant de deux ans pour se conformer pour les contrats en cours. Pour les étudiants de moins de 26 ans, les employés des particuliers, les salariés cumulant 24 heures en plusieurs emplois, les patrons sont exemptés de la nouvelle disposition. Un accord de branche y dérogeant peut également être signé entre employeurs et syndicats du secteur d'activité. Mais surtout, une dérogation peut être obtenue pour peu que le salarié en fasse

expressément la demande écrite... ce qui laisse la place à n'importe quelle pression.

Enfin, le patron pourra, pendant deux ans, refuser d'augmenter le salarié qui demanderait à voir sa quotité horaire portée à 24 heures, en arguant d'une impossibilité liée à l'activité économique de l'entreprise.

Censée « encadrer » la précarité, cette disposition ne la réduira pas, parce qu'un emploi de 24 heures au smic, ce n'est pas un salaire permettant de vivre. Mais cela n'empêche pas les représentants des patrons de crier comme des porcelets qu'on égorge, tant ils sont habitués à ce que la loi soit tout à leur disposition.

Arnaud ROBERT

• Travail du dimanche

Au-delà des souhaits des patrons

Le décret sur le travail du dimanche a été publié le 30 décembre et va au-delà des demandes patronales : désormais non seulement les Bricorama pourront ouvrir mais aussi tous les magasins de bricolage, quincaillerie, outillage, peinture, etc., et dans toute la France ! Castorama pourrait ouvrir cent magasins au lieu d'une vingtaine auparavant et Bricorama a déjà ouvert le tiers de ses magasins.

Ce dispositif restera en place dix-huit mois, le temps nous dit-on de réécrire la loi. En attendant des négociations s'ouvrent. La fédération patronale, qui regroupe les Bricomarché, Bricorama, Castorama, Leroy Merlin, etc. s'est engagée à n'utiliser pour l'instant ce droit que pour

les magasins qui ouvraient déjà le dimanche, légalement ou pas... ce qui fait tout de même 178 magasins, dont 108 en Île-de-France. Les patrons se sont aussi engagés à n'utiliser pour l'instant que des employés volontaires, à doubler leur rémunération et à leur accorder un repos compensateur. Mais que sera la réalité sur le terrain ?

Le patronat dit que l'ouverture dominicale doit permettre de développer l'emploi, en privilégiant les CDI et en complétant les temps partiels. Mais ce ne sont que des mots. Ce qui est notable pour l'instant, c'est que les patrons ont imposé un recul. On peut même dire que le gouvernement a été au-devant de leurs désirs.

Alain LECAIRE

• Roanne

Acharnement judiciaire contre les cinq militants CGT

Le tribunal correctionnel de Roanne a prononcé le 17 décembre 2013 la relaxe des cinq militants CGT poursuivis pour avoir refusé le prélèvement de leur ADN. Le procureur de la République de Roanne a accepté cette

décision, en ne relevant pas appel dans le délai prescrit. Mais le Parquet général de Lyon, par une note du 31 décembre, a donné instruction à ce dernier de relever appel, craignant, selon toute vraisemblance, que cette décision,

fondée en droit et en fait, ne fasse jurisprudence !

Cela s'appelle de l'acharnement judiciaire, sous la houlette d'un gouvernement de gauche, à l'encontre de militants qui luttent pour leurs idées.

• La Bourse en 2013

Une bonne année pour les spéculateurs

Les grandes Bourses mondiales ont clôturé l'année en fanfare, +26 % pour le Dow Jones aux États-Unis, + 57 % pour la Bourse de Tokyo. Le CAC 40 à Paris s'est contenté de 18 % de hausse, confirmant la tendance des deux années précédentes. Les grandes fortunes détentrices d'actions se sont partout accrues sans avoir rien fait d'autre que de laisser circuler leurs capitaux autour de la planète.

À la Bourse de Paris, les entreprises qui ont vu le cours de leurs actions s'envoler sont aussi celles qui ont fait la une de l'actualité: Alcatel-Lucent avec une hausse record de 230 % en même temps qu'elle annonçait un plan de 10 000 suppressions

de postes dans le monde; EDF avec + 84 % en parallèle de l'entrée en vigueur de hausses de tarifs. Mais ce sont aussi les banques comme Natixis et même des entreprises que leurs dirigeants présentent comme en difficulté qui ont vu le cours

de leurs actions exploser: +72 % pour Peugeot, +44 % pour Renault.

La montée des Bourses dans le monde a été surtout entretenue, d'après les spécialistes de la finance, par les énormes plans d'aides dont elles ont bénéficié de la part des grandes banques centrales. La FED, la banque centrale des États-Unis, a injecté l'an dernier au moins 1 000 milliards de dollars dans l'économie américaine dont une bonne partie s'est retrouvée sur le marché des actions. En Europe, la

Banque centrale européenne fait de même.

Les analystes financiers se montrent optimistes pour l'année 2014. Pour eux, même si la banque centrale américaine fait mine de réduire un peu sa politique d'argent facile, les marchés boursiers devraient être tirés vers le haut par la croissance des profits des grandes entreprises qu'ils prévoient à deux chiffres pour l'année qui vient.

Tous se réjouissent de ces hausses, en parlant d'un retour de la croissance, mais ces masses

énormes d'argent ne vont qu'à une infime partie de la population tandis que le reste s'appauvrit. Ces tourbillons spéculatifs incontrôlables se concentrent tantôt sur l'immobilier, tantôt sur les matières premières, un jour sur les marchés émergents et aujourd'hui sur les actions des entreprises des pays développés, sans développer réellement l'économie, et en faisant planer au contraire le danger d'une nouvelle catastrophe financière.

Gilles BOTI

La grande dérive des produits dérivés

Une récente enquête diligentée par un cabinet d'analyse financière montre que les risques liés à la spéculation financière sont aussi importants qu'avant la crise de 2008. Et ce n'est pas étonnant. La spéculation financière rapporte des profits tels qu'elle est devenue le cœur du système, drainant une masse de capitaux de plus en plus énorme. Mais c'est un cœur qui s'est déjà arrêté de battre plusieurs fois et qui reste en permanence au bord de l'infarctus.

Avec l'explosion de la spéculation financière, les produits dérivés ont pris une place prépondérante. Ils sont devenus « une arme de destruction massive », selon l'expression du capitaliste américain Warren Buffet. Ces produits sont à l'origine des contrats servant à assurer les spéculateurs contre les risques liés à la spéculation. Au fil du temps, ils se sont complexifiés au point de devenir des montages financiers totalement opaques même pour le commun des traders. C'est leur multiplication qui explique l'ampleur de la crise financière et bancaire de 2008.

Aujourd'hui, la valeur estimée de ces produits dérivés détenus par les banques internationales serait supérieure à ce qu'elle était en 2008. Le montant total de ces contrats, dont moins de 9 % servent

vraiment d'assurance, s'élèverait à presque 700 000 milliards de dollars, soit dix fois le PIB mondial. Ces chiffres n'ont plus de sens, si ce n'est qu'ils sont trois fois supérieurs à ce qu'ils étaient il y a quinze ans. La BNP, à elle-seule, détiendrait des produits dérivés dont le montant atteindrait 48 000 milliards de dollars, soit 24 fois le PIB de la France.

Depuis 2008, tous les gouvernements ont affirmé vouloir lutter contre cette prolifération et sécuriser le système bancaire en imposant un contrôle sur ces produits, voire une taxation. Il n'en est rien et cette enquête le confirme. Les institutions financières continuent de plus belle à spéculer sur ces produits dérivés car cela rapporte des bénéfices astronomiques... tant que le système n'explose pas.

Marion AJAR



Tout va bien pour les milliardaires

Selon le groupe financier américain Bloomberg, les 300 plus grandes fortunes mondiales ont vu leurs revenus augmenter de 16 % en 2013. Tous réunis, ils ont gagné 385 milliards d'euros de plus et leur fortune est équivalente à plus d'une fois et demie le produit intérieur brut, c'est-à-dire à toute la somme de richesses produites en France en un an

L'homme le plus riche du monde, dont la fortune s'est accrue de 11,6 milliards d'euros, est le fondateur de Microsoft Bill Gates: comme la plupart des patrons d'entreprises d'informatique, il a usé et abusé de travailleurs sous-payés et surexploités comme ceux du sous-traitant Foxconn en Chine.

Parmi les suivants de la liste, on trouve l'homme d'affaires mexicain Carlos Slim. Il a perdu sa première place de 2012

en raison de quelques mauvaises affaires dans les télécommunications mais ses revenus atteignent encore 54 milliards.

En France, devançant Bernard Arnault, PDG des accessoires de luxe LVMH, c'est Liliane Bettencourt, héritière de l'Oréal, qui tient le haut de l'affiche, avec 25 milliards d'euros, 5,4 milliards de plus en un an. Cela représente deux millions d'années de smic.

Les smicards, qui viennent de voir leur « revenu »

augmenter de 1,1 %, soit 12 euros par mois, apprécieront à leur juste valeur ces augmentations patronales. Comme le feront bien d'autres salariés dont les salaires bloqués et les mauvaises conditions de travail permettent aux plus grosses fortunes mondiales de s'arrondir d'année en année et au nombre de milliardaires de grossir – ils sont 109 de plus dans la liste – malgré la crise.

Il paraît que ce n'est pas fini. En tout cas, telle est l'intention de ces parasites les plus riches du monde. L'un d'entre eux, John Catsimatidis, patron américain du groupe de la grande distribution Red Apple, le prédit: « Les riches devraient devenir encore plus riches en 2014 ».

Sylvie MARÉCHAL

• Accueil des handicapés

Exil forcé en Belgique

Quelque 6 500 handicapés mentaux français sont hébergés en Belgique. Pour une minorité d'entre eux, il s'agit du choix des familles, en particulier pour des autistes, en raison de méthodes de traitement différentes. Cependant, dans la majorité des cas, c'est un choix par défaut, lié à la pénurie de places en France dans des structures adaptées.

Le problème n'est pas nouveau, mais il s'est aggravé ces dernières années, et plusieurs familles ont attaqué l'État en justice pour obtenir une place pour leur enfant. Les associations d'handicapés, comme l'UNAPEI, réclament pourtant que les handicapés puissent vivre près de leur famille. Les conséquences de cette expatriation forcée

sont nombreuses: les familles doivent se déplacer, parfois sur de longues distances, ce qui coûte cher et limite les contacts. Pour les plus éloignées d'entre elles, dans le sud de la France, ces voyages sont rares. D'autres encore ont dû vendre leur logement pour s'installer en Belgique près de leur enfant. Les associations d'handicapés évoquent

également des infanticides et des suicides parmi les parents, tant il est devenu difficile de trouver un accueil de proximité.

En outre, la majorité des handicapés français en Belgique sont accueillis dans des structures dites « sous autorisation de prise en charge », privées, dont le but est de gagner de l'argent, sur le financement assuré par l'Agence régionale de santé ou les conseils généraux. De façon tout à fait commerciale, ces structures démarchent les établissements ayant des patients à placer. Les conditions d'accueil y sont

parfois sinistres. Les parents d'une jeune handicapée, Amélie Locquet, rapportent ainsi à propos de L'Espérance, un établissement qui accueille 450 handicapés mentaux français: « Les gens sont comme des zombies, shootés aux médicaments, assis toute la journée, couchés à 18 h 30. Ils sont dans des chambres-dortoirs de 4 à 6 lits. Ils n'ont aucune intimité. » Ces parents ont gagné en attaquant l'État pour défaut de prise en charge.

Interrogée par le journal *Le Monde*, la ministre déléguée aux personnes handicapées Marie-Arlette Carlotti a

jugé les expatriations « choquantes ». Mais que fait donc l'État? En réalité, depuis des années, il organise la pénurie. Condamné en octobre dernier à trouver une place pour Amélie Locquet, le gouvernement a même engagé un recours avant de faire machine arrière devant l'indignation contre ce jugement. Mais il n'a toujours pas engagé ni même prévu les moyens nécessaires à une prise en charge décente, au plus près des familles, des handicapés mentaux. Il se rend donc entièrement responsable de la situation actuelle.

Michel BONDELET